

The background is a topographic map of a region, rendered in shades of blue and green. A large, dark, downward-pointing triangle is superimposed over the map, serving as a backdrop for the main title.

SCALEN

ACTIVITÉS

— 2018 —

document approuvé par l'assemblée générale du 24 juin 2019

**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE**



—

SCALEN

ACTIVITÉS
— 2018 —

PRÉSENTATION DE L'AGENCE SCALEN

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES NANCY SUD LORRAINE

Créée en 1975, l'Agence réunit en son sein un partenariat multiple associant l'État, des collectivités et groupements de collectivités, des acteurs institutionnels et des acteurs de l'aménagement et du développement des territoires.

État, collectivités et groupements de collectivités

Art-sur-Meurthe, Bois de Haye (ex-Velaine-en-Haye), Chaligny, Dieulouard, Dommartemont, Épinal, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Gondreville, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Lunéville, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pagny-sur-Moselle, Pulnoy, Richardmémil, Rosières-aux-Salines, Saint-Max, Saint-Nicolas-de-Port, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy, Varangéville, Villers-lès-Nancy, Communauté d'agglomération d'Épinal, Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson, Communauté de communes Meurthe Moselle, Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales, Communauté de communes Seille et Grand Couronné, Métropole du Grand Nancy, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la Région Grand Est, État (Direction Départementale des Territoires 54, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine), PETR Cœur de Lorraine, PETR Pays du Lunévillois, Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain, Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales, Syndicat Mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine.

Acteurs institutionnels

Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, EPFL, Université de Lorraine.

Acteurs de l'aménagement et du développement

AGAPE, AGURAM, Comité Local des Banques, Arelor HLM, Banque de France, Batigère, CAF, Caisse d'Épargne, Caisse des Dépôts et Consignations, CHRU, CIC, CILgère, Crédit Agricole, Crédit Foncier de France, Crédit Immobilier, Insee, Enedis, Est Habitat Construction, Fédération du BTP, Medef, MMH, OPH de Nancy, SA Lorraine d'Habitat, Solorem, SPL Grand Nancy Habitat.

L'ÉQUIPE

Direction Générale

Pascal TATON | directeur général

Priscilla PIERRE | directrice générale adjointe

Pôle Planification et projets

Alexandra POIDEVIN | directrice du pôle Planification spatiale et projets urbains

Olufunmi AMINU | directeur d'études en charge de la programmation urbaine

Muriel BAUDIN | chargée d'études environnement et agriculture

Hervé DELHOMEZ | architecte urbaniste

Thomas DEMOLLE | chargé d'études planification

Thibaut GIBIER | chargé d'études planification

Julien GINGEMBRE | chargé d'études mobilités

Mickaël KLEIN | chargé d'études planification

Manon MALLET | assistante d'études

Delphine MONTOYA | architecte urbaniste

Chloé MOZZON | assistante d'études planification

Guilhem VINCENT | architecte

Pôle Observation et dynamiques territoriales

Françoise JEANTIT | directrice du pôle Observation et dynamiques territoriales

Francis HESS | directeur d'études en charge de l'observation et des données urbaines

Nathalie ANESA | chargée de la veille et de la gestion de l'information

Jasmine CAILLER | chargée d'études innovation urbaine et ville durable

Pierre-Emmanuel CHOLLET | chargé d'études habitat et vie étudiante

Élisabeth DESHAIES | assistante d'études habitat

Mamadou KEITA | chargé d'études observation sociodémographique

Mélody PEYUREAU | chargée d'études cohésion sociale et habitat

Antoine VIDAL | chargé d'études habitat et équipements

Pôle Développement économique et promotion

Nicolas BAUER | chargé de missions réseaux d'entreprises et Technopôle Henri-Poincaré

Erwan BERNARDÉ | chargé d'études observation économique territoriale

Jacqueline IANACONE | chargée de missions animation et promotion économique

Florine MARTIN | chargée de missions accueil entreprises

Laurent MONToux | chargé de missions études économiques

Bruno PRACCHIA | chargé de missions relations entreprises

Cyrille THIÉRY | chargé de développement commercial

Patrice THOMAS | chargé de missions relations entreprises

Damien VARGENAU | chargé de missions économie et grands territoires

Pôle Ressources

Gérard SACCOMANDI | graphiste et responsable de l'atelier de dessin

Alexandre COLIN | graphiste

Charlotte GARIOT | graphiste

Gaëlle GRAS | graphiste

Romain IENTILE | SIGiste

Marie-Christine PERRIN | SIGiste

Marie-Paule CHALON | assistante

Valérie DUMESNIL | assistante

Annie HUCHON | assistante

Valérie MOUSSOUX | assistante

Mélissa COLLE | assistante de communication

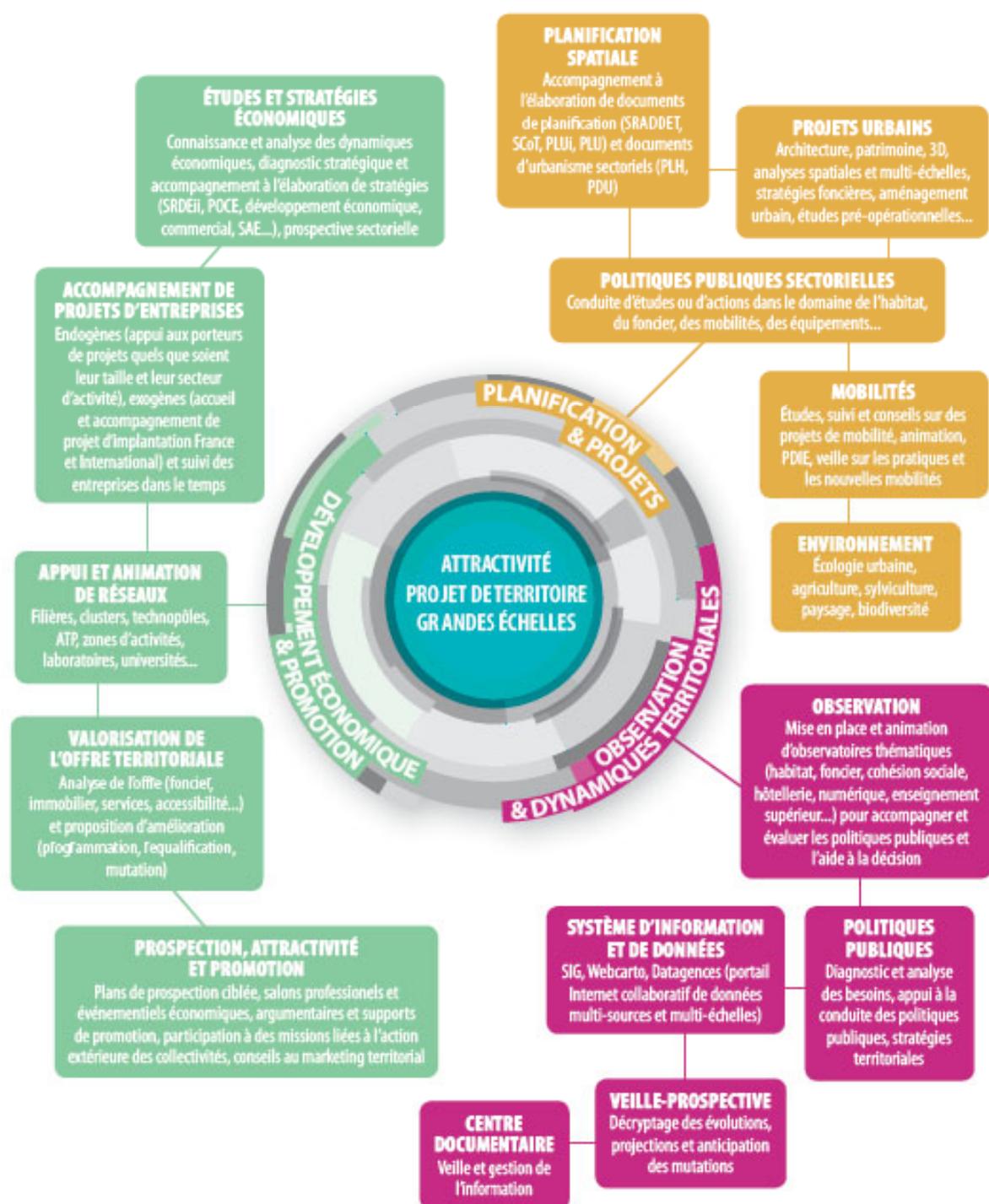
Laurence THIERRY | chargée des finances et des ressources humaines

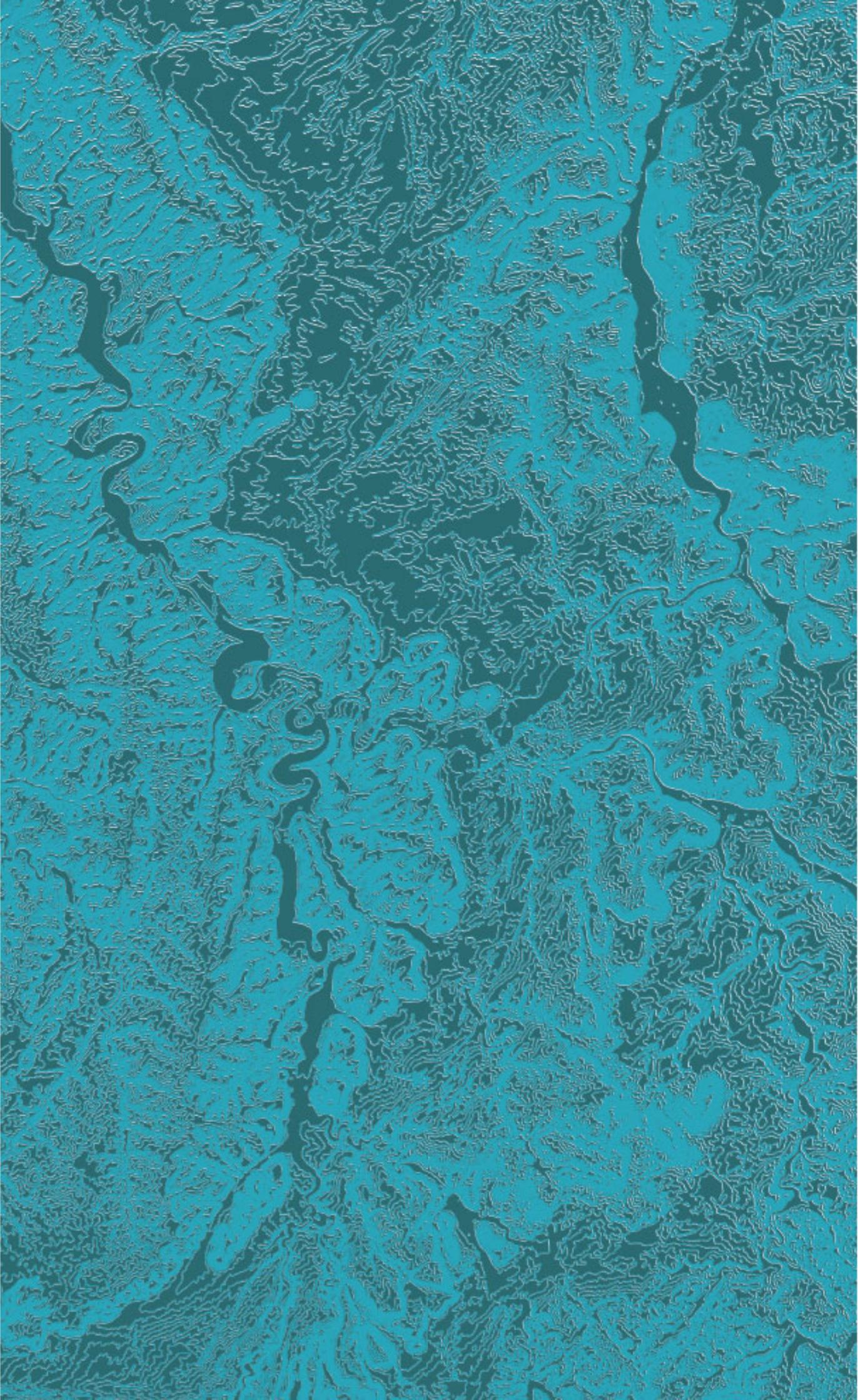
EXPERTISE ET SAVOIR-FAIRE

L'Agence est présidée par **Jean-François Husson**, sénateur de Meurthe-et-Moselle.

Trésorier : **Pierre Boileau**, vice-président délégué aux finances, à la planification budgétaire, l'évaluation et à l'animation de la stratégie touristique de la Métropole du Grand Nancy, maire de Ludres.

Secrétaire : **Michel Candat**, vice-président délégué à l'urbanisme, au Plan local d'urbanisme intercommunal de la Métropole du Grand Nancy, maire de Saulxures-lès-Nancy.





1.

LE SOCLE

Par sa présence pérenne dans les territoires et sa capacité à capitaliser de l'information, l'Agence Scalen a une connaissance très fine des territoires. Cette connaissance, l'Agence la partage avec ses membres (diffusion de données, réalisation de cartes et cartographies interactives, développement de plateformes d'échange et de partage, élaboration de supports de valorisation...), avec pour objectif d'informer, donner à comprendre, nourrir et accompagner les réflexions, et permettre d'anticiper les évolutions à venir.

Toutes les missions du Programme Partenarial d'Activités qui relèvent de la collecte, gestion, mutualisation, partage et valorisation de la connaissance territoriale sont inscrites dans le socle.



39^e RENCONTRE DE LA FNAU

La rencontre 2018 des agences d'urbanisme a réuni plus de 800 participants à Lille et Dunkerque, sur le thème « De l'audace pour nos territoires #Design #Innovation ». L'Agence Scalen a organisé et animé, en collaboration avec l'agence de Lyon, un atelier sur le thème « Ville moyenne, mythe ou réalité ? Nouvelles collaborations territoriales et innovation partagée ». La réflexion devrait être poursuivie à l'échelle nationale en 2019 avec le concours de la FNAU.

L'Agence est également intervenue dans l'atelier « Innovation : si on en parlait 10 minutes ? », inscrit au programme de la Rencontre, qui a mis en avant des initiatives et projets innovants dans des horizons très variés. À cette occasion, l'Agence a présenté le travail qu'elle mène en matière de développement commercial, et le recours à la 3D et à la réalité virtuelle pour marquer l'intérêt d'enseignes pour des implantations dans la Métropole du Grand Nancy.

Enfin, l'Agence s'est investie dans l'organisation du stand documentation fréquenté par les congressistes pendant les 3 jours de la Rencontre, regroupant un très grand nombre de publications réalisées par l'ensemble des 49 agences du réseau.



ATELIER « INNOVONS ENSEMBLE » AVEC LES RÉSEAUX RETIS ET CURIE

En 2018, l'Agence a organisé un atelier « Innovons ensemble » en collaboration avec l'Incubateur Lorrain, le PEEL, la SATT et l'Université de Lorraine, dans le cadre du projet « Innopreneurs » porté par les réseaux CURIE et RETIS. Ce projet a pour objectif de mettre en place des actions permettant de développer l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et les jeunes chercheurs, susciter des vocations, et faire émerger davantage de projets de création, de meilleure qualité, exploitant la richesse des innovations issues des laboratoires de recherche publics. Cet atelier a été l'occasion d'échanges nourris entre étudiants de l'Université de Lorraine et experts accompagnant l'entrepreneuriat.

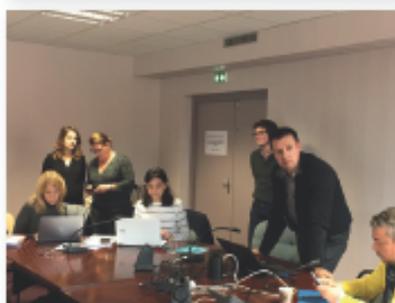


PLATE-FORME D'INGÉNIERIE PUBLIQUE TERRITORIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

L'Agence Scalen est, aux côtés de l'État, du Conseil départemental 54, de Meurthe-et-Moselle Développement et de l'AGAPE (Agence Nord Lorraine), membre du Comité de pilotage de la plateforme d'ingénierie publique territoriale de Meurthe-et-Moselle. Après avoir réalisé, avec le concours du CAUE, un guide permettant de connaître les missions des 14 structures d'ingénierie et 11 organismes d'appui présents sur le département, l'Agence a participé à la réflexion du comité technique sur les modalités de travail du collectif pour 2019. Il est apparu utile de mobiliser les compétences des différents acteurs sur des sujets partagés et transversaux. Parmi trois problématiques retenues (économie territoriale, planification intercommunale, et attractivité des polarités liés aux SCoTs), c'est la troisième qui a été jugée la plus opportune en la focalisant sur les bourgs-centres, la Région et le Département sur la revitalisation des bourgs-centres, lors du Comité de pilotage du 30 novembre 2018.

Le travail en commun se réalisera en 2019 pour aboutir à une journée d'étude et de synthèse au services des élus et techniciens des territoires.

CAFÉS DE LA CRÉATION AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE

En 2018, l'Agence a participé aux trois Cafés de la création organisés par le Crédit Agricole. L'objectif de ces rencontres est de favoriser et d'accompagner la création d'entreprises en permettant aux porteurs de projets de rencontrer, dans un même lieu, des experts "éclaireurs" de la création d'entreprises (agence de développement, Alexis, avocats, notaires, experts comptables...).

VEILLE PROSPECTIVE ET TERRITORIALE

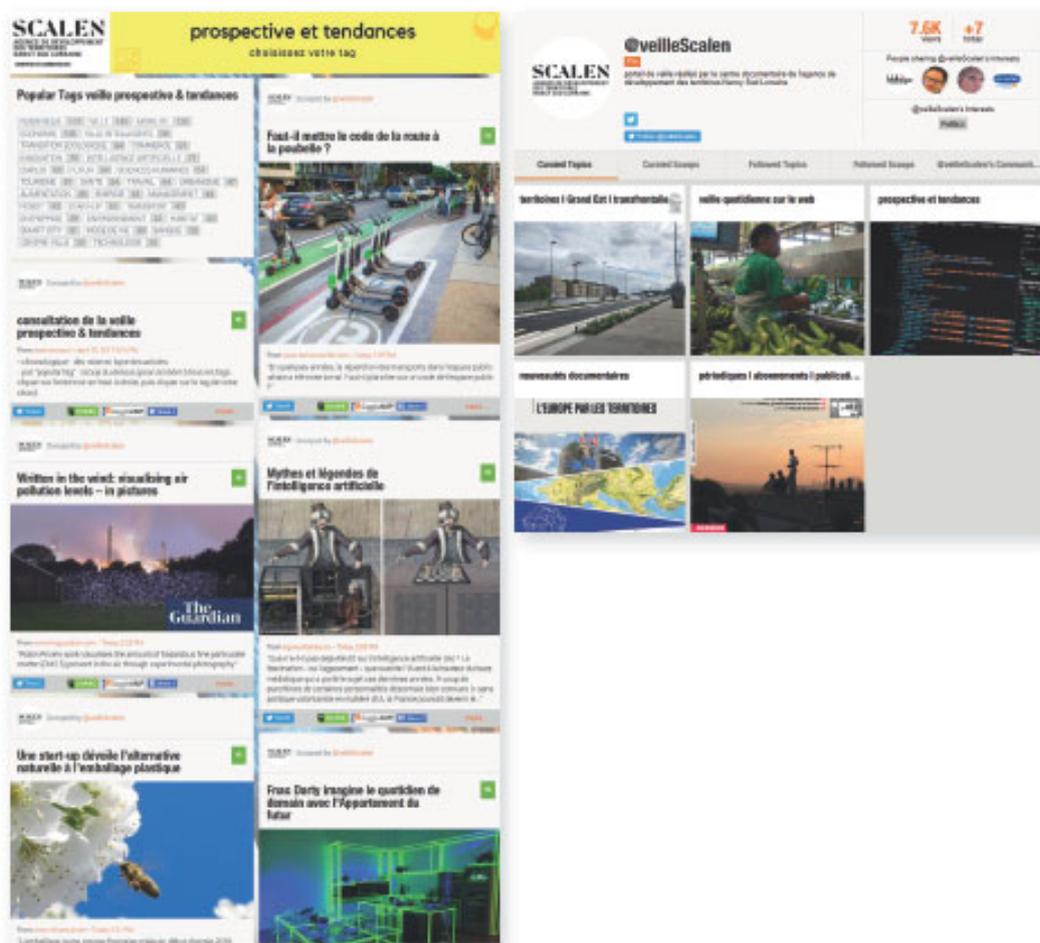
VEILLE QUOTIDIENNE PROSPECTIVE ET TERRITORIALE

L'Agence mène une veille active qui permet d'informer quotidiennement et vient en appui à l'équipe grâce à :

- l'identification des sources d'information fiables et pertinentes au regard des besoins exprimés ;
- la collecte par agrégation ;
- la diffusion via newsletters, portails de veille, réseaux sociaux.

Personnalisable en fonction des demandes et des activités de l'Agence, la veille prospective et territoriale complète le socle d'information spécialisée du centre documentaire.

L'Agence participe également à la veille collaborative en urbanisme, qui offre un éclairage sur les évolutions du fait urbain, réalisée par les experts en documentation des agences d'urbanisme du réseau Fnau.



VALORISATION DES TRAVAUX

CAFÉ DE SCALEN DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

À l'occasion d'un Café, l'Agence Scalen a présenté à ses membres les différentes méthodes d'observation, de conduite de projets et de prospection commerciale réalisées en partenariat avec les acteurs privés (propriétaires, commercialisateurs, etc.), parmi lesquelles :

- La plateforme de l'observatoire des linéaires commerciaux réalisée en partenariat avec la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy.
- La démarche de communication conjointe en collaboration avec la Ville de Nancy, la Métropole du Grand Nancy, les enseignes, commercialisateurs et propriétaires avec la réalisation de bâches ou vitrophanies qui sont posées devant les commerces ou sur les vitrines des locaux commerciaux concernés, au moment de la prospection d'enseignes, de l'implantation d'une nouvelle enseigne, ou encore en période de travaux dans un commerce.
- Les visites virtuelles et immersions 3D utilisées lors des salons professionnels, présentant les projets en phase de prospection.



SÉMINAIRE « COMMENT DONNER DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À VOTRE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET HISTORIQUE ? »

Organisé en fin d'année 2018 par l'Agence Scalen en collaboration avec la Ville de Nancy dans les grands salons du Palais du Gouvernement, ce séminaire s'est inscrit dans le cycle des séminaires de l'Agence Scalen destinés à ses membres, et qui ont pour objectif d'échanger et de partager sur une problématique territoriale commune aux territoires du Sud Lorraine.

Consacré à la thématique du patrimoine, ce séminaire a été l'occasion d'échanger et de décrypter, avec des experts, les conditions nécessaires pour que le patrimoine (église, basilique, abbaye, château, musée ou centre-ville historique...) cesse d'être un

coût, et soit générateur de valeur et de retombées économiques pour les territoires à court, moyen et long termes. À cette occasion, des projets patrimoniaux ayant fait l'objet d'une démarche de valorisation économique réussie ont été présentés par leurs porteurs de projet (abbaye de Saint-Savin dans la Vienne, la Cité des Sciences à Paris, l'EPF du Nord-Pas-de-Calais...) qui ont partagé leurs expériences avec les territoires du Sud Lorraine dont certains sont actuellement en cours de réflexion sur des projets similaires (Abbaye de la Déodatie, château de Lunéville, cœur d'agglomération du Grand Nancy...).



TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DES OPPORTUNITÉS POUR ENTREPRENDRE

CONTACTS

AMHC-MÉTIERE INNOVAT
 10 rue de la République - 54200 Lunéville - Téléphone : 03 83 38 12 34 - amhc@amhc-luneville.com

EMATEX DOLLOIT
 10 rue de la République - 54200 Lunéville - Téléphone : 03 83 38 12 34 - ematex@ematex.com

Commissariat de Lunéville à Baccarat

ENQUÊTE DES TOURISTES À NANCY

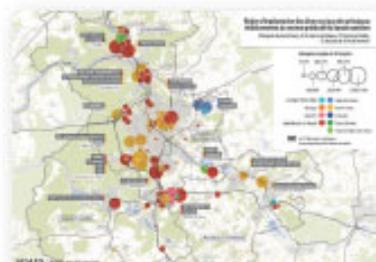
AIDEZ-NOUS à mieux vous CONNAÎTRE

Après de nombreuses années de présence et de succès, le Musée de la Ville de Nancy, il est important de mieux vous connaître, de comprendre ce qui caractérise votre vision de destination et d'adapter nos services en conséquence.

Pour cela, votre avis est primordial et nous vous invitons à participer à une enquête par questionnaire pour nous aider à mieux vous connaître. Merci !

Tous renseignements pour participer, contactez : service@musée-nancy.com ou appelez : 03 83 38 12 34

OH PAHIER GOURMAND À CAUSER !



Centre de village
 Zone de développement urbain à vocation mixte (habitat, commerces, services, équipements publics) au sein d'un quartier existant ou en cours de création.

Les 4-6 Maisons
 Développement d'un quartier résidentiel à vocation mixte (habitat, commerces, services, équipements publics) au sein d'un quartier existant ou en cours de création.

Quartier d'habitat collectif
 Développement d'un quartier résidentiel à vocation mixte (habitat, commerces, services, équipements publics) au sein d'un quartier existant ou en cours de création.

Le Tiers
 Développement d'un quartier résidentiel à vocation mixte (habitat, commerces, services, équipements publics) au sein d'un quartier existant ou en cours de création.

PROJETS ET BESOINS DANS LE QUARTIER

Map showing projects and needs in the quarter.

Territoires et systèmes d'interdépendances

Map showing territories and systems of interdependencies in the Grand-Dobson de Lorraine region.

Échelle de population en habitants : 0, 100 000, 200 000, 300 000, 400 000, 500 000

Équivalent par : Grand-nœud, Grand-axe, Axiom

Les axes d'interdépendance forte : 0 à 10%, 10 à 20%, 20 à 40%, > 40%

Interdépendance supérieure à 1000 (axe ou nœud) : 1000, 2000, 3000, 4000, 5000

LES PRÉAMBULES

HISTORIQUE DE L'EST RÉPUBLICAIN

LE PROJET

Historical photos and project rendering.

LISTE THÉMATIQUE DES PUBLICATIONS

Liste thématique des dossiers, documents et plaquettes de promotion réalisés par l'Agence Scalen. Certains travaux ont été produits de manière partenariale. Une publication peut relever de plusieurs thèmes.

HABITAT – SOCIÉTÉ

- Politiques locales de l'habitat. Les expériences rennaise et nancéienne. France urbaine
- Les cahiers de Scalen #42 Habitat. Les loyers du parc privé dans l'agglomération nancéienne
- Observatoire du parc locatif social du Grand Nancy
- Métropole du Grand Nancy. Diagnostic territorial du parc locatif social
- Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Bilan Triennal 2014 -2017
- Accompagnement à l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) de Meurthe-et-Moselle. Note d'enjeux en matière d'habitat
- Plan Local d'Urbanisme intercommunale Habitat (PLUiH) de la CA de Saint-Dié-des-Vosges
- Métropole du Grand Nancy. Effectifs de l'enseignement supérieur et logement étudiant
- Atlas du logement étudiant dans la Métropole du Grand Nancy
- Les cahiers de Scalen #40 Vie étudiante. Les étudiants dans la Métropole du Grand Nancy

SANTÉ – BIEN-ÊTRE

- Métropole du Grand Nancy. Etat des lieux du pôle médical Gentilly
- Atlas de la Santé en Meuse 2018
- Indicateurs bien être, qualité de vie. Premier état des lieux

AMÉNAGEMENT – PLANIFICATION – URBANISME

- Lunéville Smart City
- Projet de revitalisation du centre-ville de Lunéville. Action cœur de ville : Dossier de candidature
- Ville de Nancy. Portrait du secteur de la MJC des trois maisons
- Ville de Nancy. Secteur Saint-Pierre Bonsecours. Étude urbaine
- Ville de Nancy. Palais des Ducs de Lorraine. Projet de rénovation. Contextualisation et analyse urbaine
- Métropole du Grand Nancy. Charte d'aménagement des espaces publics. Volet 1
- Métropole du Grand Nancy. Territoire à enjeux. Bilan et perspectives Plaines Rive Droite. Études urbaines
- Les Hauts de Chée. Étude globale de composition urbaine pour le lotissement communal
- Étude urbaine : Densité des opérations en renouvellement urbain
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Plan Local d'Urbanisme Habitat et Déplacement (PLUiHD) de la Métropole du Grand Nancy. Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) : orientations I enjeux

- Plan Local d'Urbanisme Habitat et Déplacement (PLUiHD) de la Métropole du Grand Nancy. État Initial de l'Environnement (EIE)
- Complément de diagnostic du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Varangéville. Potentialités de production de logements par changement de destination en zone d'aléa minier
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Vosges Centrales
- Les nouvelles orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

ÉQUIPEMENTS

- Ville de Saint-Nicolas-de-Port. Charte du mobilier urbain
- Ville de Nancy. Portrait du secteur de la MJC des trois maisons
- Ville de Nancy. Cinéma Caméo. Étude d'évolution du site Saint-Sébastien

PATRIMOINE

- Ville de Nancy. Palais des Ducs de Lorraine. Projet de rénovation. Contextualisation et analyse urbaine
- Château de Lunéville. Analyse d'exemples de projets de transformation et de restauration de bâtiments patrimoniaux. Comité de pilotage politique
- Protection patrimoniale et valorisation touristique du réseau des abbayes de la Déodatie. Séminaire de projet : restitution des présentations et ateliers
- Reconversion d'églises et lieux de culte en France et à l'étranger. Cahier de références

GRANDS TERRITOIRES - MÉTROPOLIS

- Grand Est. Armature urbaine régionale. Bassins et centres de fonctionnement urbain. Synthèse des travaux
- Les villes moyennes du Grand Est : Quelques repères. Introduction au débat. Séminaire villes moyennes Saint-Dizier | 15 & 16 mars 2018
- SRADDET Région Grand Est. Enjeux et défis transfrontaliers
- Dynamiques territoriales et régionales : quelles divergence(s) ? Matinale AudéLor. Club éco FNAU
- Les grands enjeux de transport de personnes et de marchandises. Conférence métropolitaine. InterSCoT du Sillon Lorrain
- Véloroutes et voies vertes dans le Sud Lorraine
- Les grands enjeux de transport de personnes et de marchandises. Conférence métropolitaine. InterSCoT du Sillon Lorrain
- Contribution InterSCoT sur les enjeux de transport et la mobilité. Multipole Sud Lorraine
- Les enjeux d'ouverture du Sud Lorrain : - Les marchandises et la logistique - Les voyageurs et la desserte ferroviaire. Contribution InterSCoT au SRADDET. SCoT des Vosges Centrales. Multipole Sud Lorraine
- DATAgences. Le portail collaboratif des agences d'urbanisme. AGAPE - AGURAM - AURM - Scalen

ÉCONOMIE – COMMERCE

- Les caractéristiques du tissu économique du bassin productif nancéien
- Échange-débat : "Dans un monde qui change, comment renforcer l'économie productive du bassin nancéien"
- Technopôle Henri-Poincaré. Innovation et écosystème de l'innovation de la Métropole du Grand Nancy
- Les cahiers de Scalen #39 Economie. Parcours entrepreneuriaux dans le Sud Lorraine
- Scalen : une agence au service des entreprises. Plaquette de présentation du pôle Développement économique et promotion

- Diagnostic socio-économique relatif au POCE du territoire composé des EPCI d'Epinal, de Bruyères et de Rambervillers
- Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC). Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Vosges Centrales. Pré DAAC version consolidée. Document de travail de révision du SCoT
- Espaces d'accueil de porteurs de projets, créateurs et jeunes entreprises dans le bassin productif du Grand Nancy
- Métropole du Grand Nancy.
Les services sur le Technopôle Henri-Poincaré
- Les 10 ingrédients essentiels pour une reconquête d'un centre-ville commerçant appliqués à Saint-Nicolas-de-Port
- Métropole du Grand Nancy. Bilan 2018 des salons. Marché International de l'Implantation Commerciale (MAPIC) et Salon International de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI)
- Région Grand Est. Enjeux et défis transfrontaliers
- Les cafés de l'Agence. Prospection commerciale : Comment booster l'attractivité de l'offre commerciale du territoire ?
- Les cahiers de Scalen #41 Economie.
Observatoire de l'hôtellerie et de l'hébergement touristique.
Bilan de l'activité hôtelière 2017 dans la Métropole du Grand Nancy
- Dynamiques territoriales et régionales : quelles divergence(s) ?
Matinale AudéLor. Club éco FNAU

TRANSPORT - INFRASTRUCTURE – MOBILITÉ

- Analyse des mobilités dans la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois
- Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois.
Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) : Réflexion préalable
- Présentation de l'étude mobilité de la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois
- Préfiguration des contrats d'axes dans le Sud 54. Analyse approfondie des potentialités d'aménagement des gares de Toul, de Dieulouard et de Baccarat
- Les bassins de mobilité de la Communauté d'agglomération d'Epinal
- Véloroutes et voies vertes dans le Sud Lorraine
- Les grands enjeux de transport de personnes et de marchandises.
Conférence métropolitaine. InterSCoT du Sillon Lorrain
- Contribution InterSCoT sur les enjeux de transport et la mobilité.
Multipole Sud Lorraine
- Les enjeux d'ouverture du Sud Lorrain : - Les marchandises et la logistique – Les voyageurs et la desserte ferroviaire. Contribution InterSCoT au SRADDET. SCoT des Vosges Centrales. Multipole Sud Lorraine

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Cap sur Nancy 2030, la ville écologique :
 - Etat zéro
 - Monographies
 - Feuille de route
 - Panneaux d'exposition

COMMUNICATION AGENCE

SITE INTERNET « INVEST IN NANCY »

Dans le cadre du renforcement de ses missions en matière de développement économique, l'Agence a développé le site web investinnancy.fr. Il met en avant les services d'accompagnement et l'expertise de l'Agence à destination des entreprises, présente l'offre économique, propose des informations précises sur les

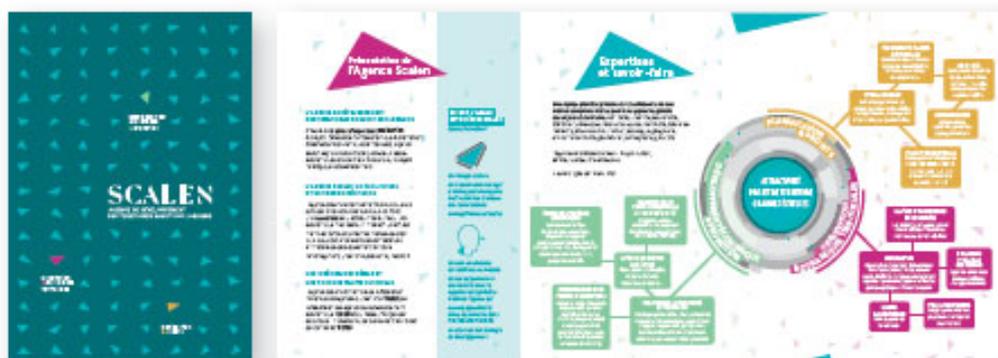
opportunités d'investissement dans la Métropole du Grand Nancy, des argumentaires sur les atouts du territoire et chiffres-clés...

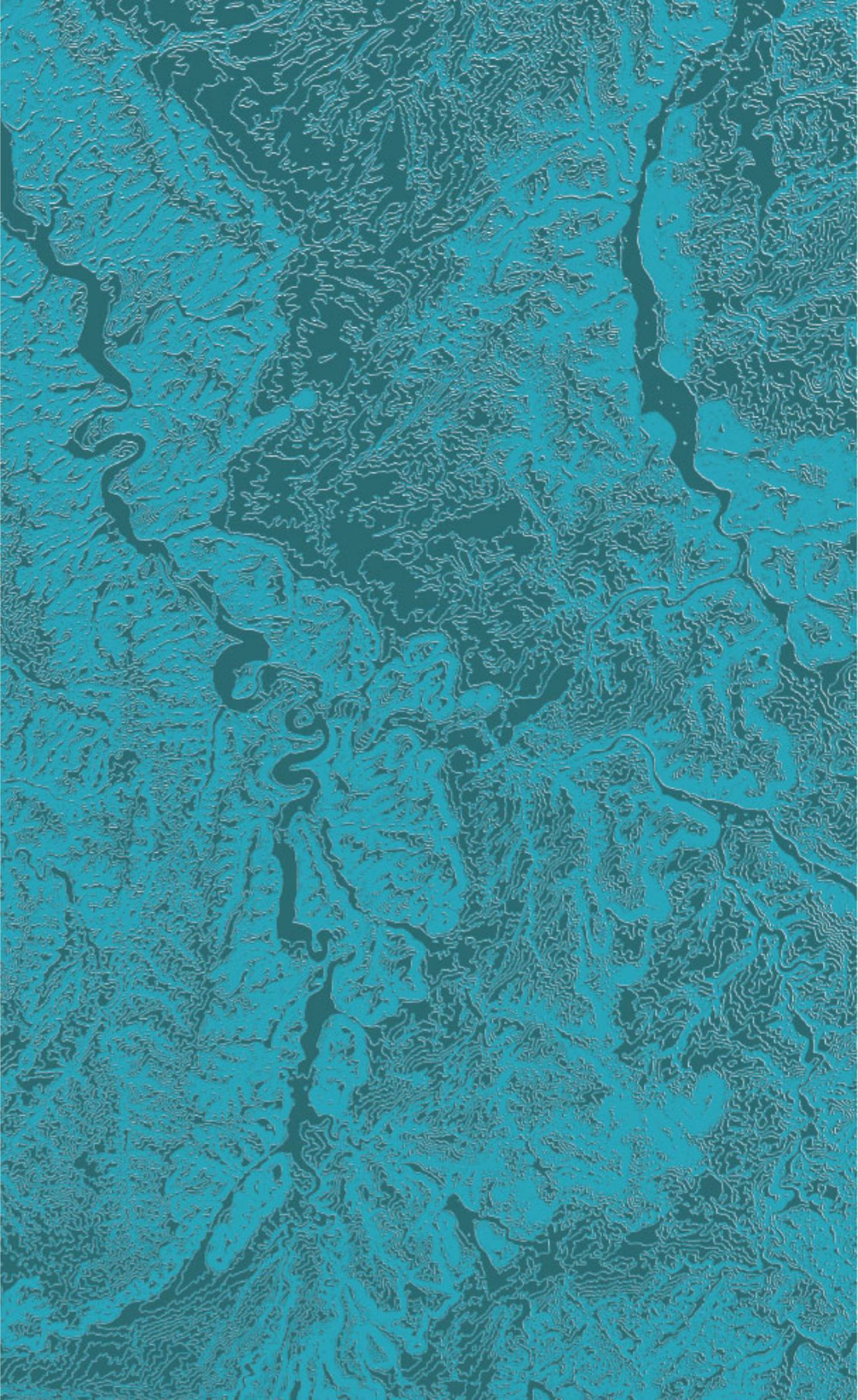
Mis en ligne en fin d'année 2018 dans le cadre de la présence du territoire dans les salons professionnels MAPIC et SIMI, ce site sera enrichi en 2019.

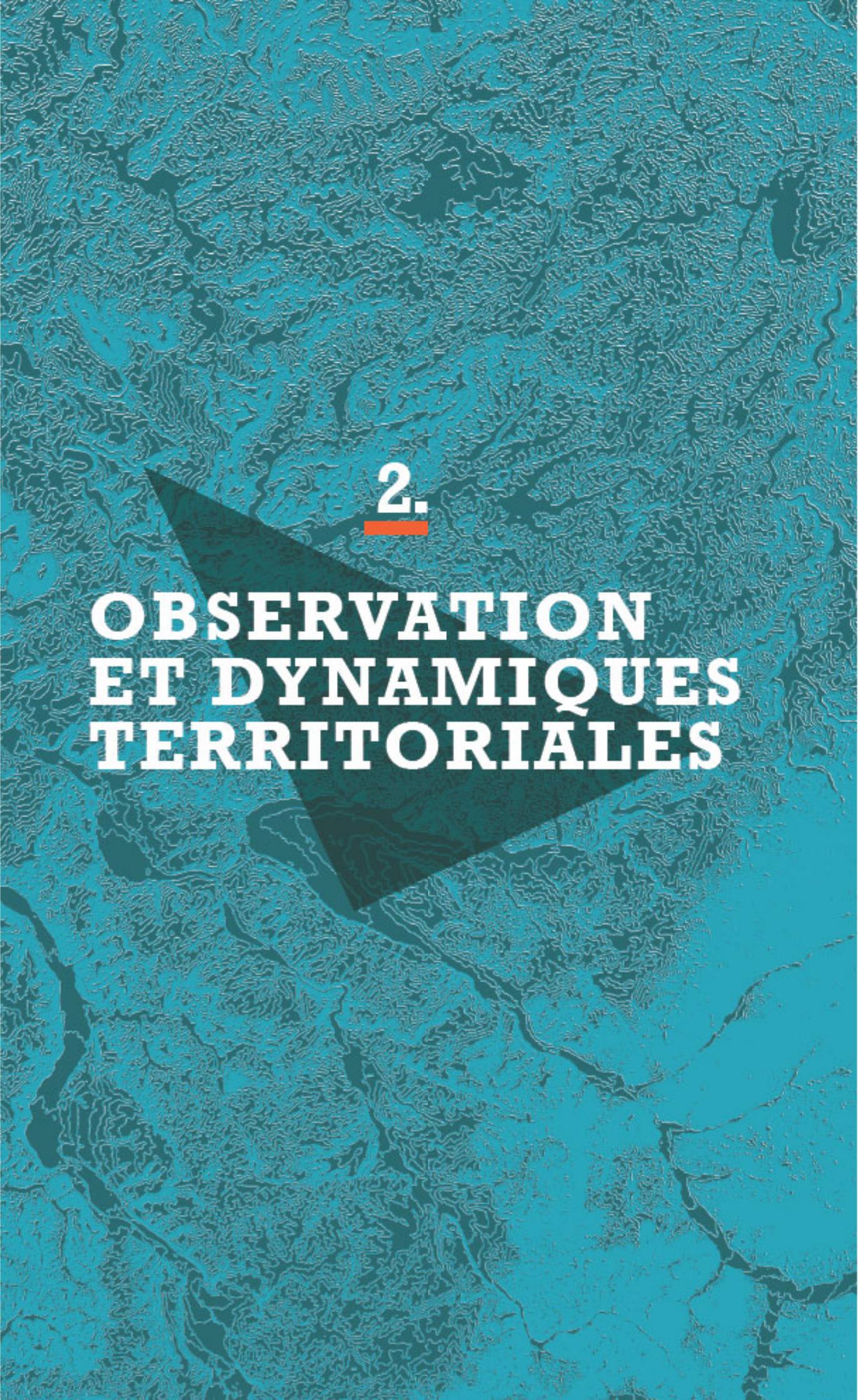


PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DE L'AGENCE SCALEN

Une plaquette de communication présentant l'Agence, ses savoir-faire, son offre de services et son organisation a été réalisée. Elle est le fruit d'une réflexion concertée menée en interne avec les collaborateurs de l'Agence et un groupe de travail réunissant quelques partenaires.





The background is a topographic map with contour lines, rendered in shades of blue and teal. A large, dark blue triangle is superimposed on the map, pointing downwards. The number '2.' is centered above the triangle, with a small orange horizontal line underneath it.

2.

**OBSERVATION
ET DYNAMIQUES
TERRITORIALES**

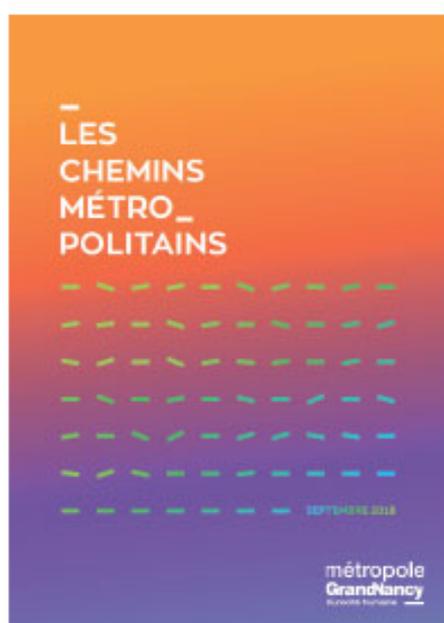
PROJETS DE TERRITOIRE ET RÉFLEXIONS PROSPECTIVES

L'Agence Scalen met son savoir-faire et son expérience au service des territoires et les accompagne dans l'élaboration de leurs projets : diagnostics, portraits de territoires, animation de séminaires ou d'ateliers avec les élus et les techniciens.

PROJET MÉTROPOLITAIN DU GRAND NANCY

Dans la continuité des travaux menés en 2016 avec le cabinet de conseils ACADIE et la co-production en 2017 du Projet Métropolitain, l'Agence Scalen a poursuivi en 2018 l'accompagnement de la Métropole du Grand Nancy dans l'élaboration de son projet métropolitain avec la relecture du document, en apportant son expertise dans ses différents domaines d'intervention afin de compléter et d'illustrer les propos par des données chiffrées ou encore des cartographies. Ce document intitulé « Les chemins métropolitains » a été approuvé fin 2018 et l'Agence Scalen sera sollicitée pour participer à sa mise en œuvre en 2019.

Le Projet Métropolitain du Grand Nancy se décline dans un document-cadre de référence stratégique et partagé, support de projets collectifs fédérateurs, portés par une diversité d'acteurs. ▶



PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

L'Agence Scalen accompagne depuis 2017 la Communauté d'agglomération d'Épinal dans l'élaboration de son projet de territoire. Suite à la réalisation du diagnostic stratégique par l'Agence en 2017, et l'identification des 4 défis majeurs pour l'avenir de ce territoire, des ateliers participatifs ont été mis en place fin 2018 sur chacun des 4 défis :

- l'environnement et la transition énergétique ;
- la cohésion sociale et territoriale ;
- la dynamique économique ;
- l'attractivité du territoire.

Réunissant les élus, et décentralisés sur l'ensemble du territoire (Golbey, Xertigny, Charmes et Cap Avenir), ces ateliers ont permis de nourrir la réflexion et la concertation sur le projet futur de la CAE autour de ces grands défis. Ce travail va se poursuivre en 2019 afin de définir l'ambition et les axes stratégiques à développer, et déterminer plus précisément les chantiers prioritaires à mener, avec pour objectif d'aboutir à la finalisation d'un document cadre avant l'été 2019.

HABITAT/FONCIER ET IMMOBILIER PUBLIC

La mise en œuvre de la politique de l'habitat et l'observation sont au cœur des missions de l'Agence Scalen. En plus des observatoires qu'elle réalise chaque année, l'Agence mène des enquêtes sur différents quartiers de la Métropole du Grand Nancy.

OBSERVATOIRES DE L'HABITAT

Le marché du logement neuf dans le bassin de vie nancéien - Bilan 2017

L'année 2017 se caractérise par une reprise de l'activité de la construction, prolongeant ainsi les dynamiques constatées en 2016. Les autorisations de construire et des mises en chantier ont été boostées par la construction de logements sociaux, de structures d'hébergement pour étudiants, jeunes en formation et des résidences seniors réalisées en régime « location meublée professionnelle ». Dans la Métropole du Grand Nancy, avec 1 211 logements, les mises en chantier ont ainsi augmenté de 114 % entre 2016 et 2017, dépassant largement les rythmes national (+ 23 %) et régional (+ 43 %).

Concernant les autorisations de construire, l'augmentation observée en 2016 se poursuit également en 2017 dans la Métropole avec un total de 1 572 logements (+ 94 % en un an).

En 2017, la vente de logements neufs connaît une baisse de 30 % par rapport à une excellente année 2016, mais le volume vendu reste supérieur à la moyenne des 5 dernières années. Les dépôts de nouveaux permis de construire ne se sont pas encore traduits en offre commerciale. Le nombre de logements mis en vente reste en effet inférieur au nombre de ventes ce qui génère une baisse des stocks.



Observatoire habitat de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Le Programme local de l'habitat de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (ex-CC du Lunévillois), approuvé par délibération du 27 février 2014 pour la période 2014-2019 par le conseil communautaire, doit faire l'objet d'un bilan à mi-parcours.

En 2018, l'Agence Scalen a consolidé ses bases de données pour tenir compte du nouveau périmètre institutionnel de l'observatoire. Le bilan à mi-parcours réalisé en 2017 a été finalisé en 2018 également pour tenir compte du nouveau périmètre de l'intercommunalité. Ce document, réalisé en lien avec la CCTLB, propose une synthèse des évolutions sociodémographiques constatées en 3 années depuis la mise en œuvre du PLH. Sous forme de tableaux synthétiques, chaque action du PLH est également évaluée selon une double lecture :

- la mise en œuvre de l'action selon une classification en trois niveaux (engagée, initiée, non engagée) ;
- les résultats obtenus (quantitatifs ou qualitatifs) sont également classés en trois niveaux selon le degré d'atteinte des objectifs (positif, à améliorer, non évaluable).

À l'exception du parc social, ce bilan met en évidence un objectif de production de logements difficile à atteindre. Sur 35 actions du PLH, 30 sont engagées, 4 initiées et seulement une non commencée.

L'Agence a également accompagné la collectivité à la présentation du bilan à mi-parcours du PLH au bureau du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement en novembre 2018.

Observatoire habitat-foncier de la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois

L'observatoire habitat-foncier mis en œuvre sur le territoire de la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois rend compte annuellement des principales évolutions du marché de l'habitat et évalue en continu les objectifs fixés dans le PLH (adopté en 2017).

Au cours de la première année de mise en œuvre du PLH, 52 % des objectifs annuels ont été atteints (soit 88 sur un total de 170 logements). En 2019, le rythme de construction devrait s'accroître car les différents projets recensés totalisent 109 logements. Concernant le fonctionnement du parc HLM, en 2017, on constate une baisse de rotation des locataires qui se conjugue avec la hausse de la demande. Ces évolutions se traduisent par un accroissement du stock des demandes en instance fin 2017.

Les travaux déjà réalisés, notamment dans le cadre de l'OPAH 2014-2017 ont permis une amélioration de la qualité du parc avec une baisse de l'habitat insalubre et la rénovation énergétique de 232 logements. 10 logements locatifs privés conventionnés ont ainsi été réalisés au cours de l'année. Cette action a également permis de traiter 8 logements pour l'autonomie et le maintien des personnes âgées et handicapées à domicile. Le prolongement de l'OPAH pour 2 ans, prévu dans les actions du PLH, est entré en vigueur en 2018, ce qui permet la poursuite des actions déjà engagées.

Observatoire local des loyers dans l'agglomération nancéienne au 1^{er} janvier 2017

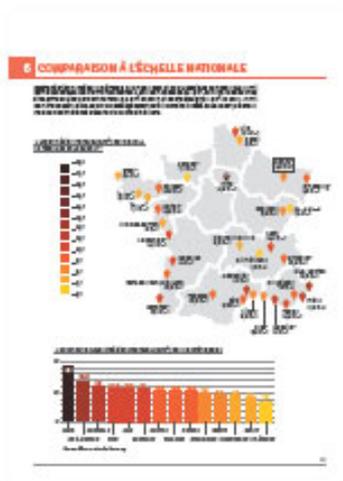
À la demande de l'État, et dans une logique d'unité urbaine, la Communauté de communes du Bassin de Pompey a été intégrée à l'Observatoire local des loyers en 2017 (les années précédentes, il ne portait que sur le périmètre du Grand Nancy.)

Au 1^{er} janvier 2017, les loyers médians de la Métropole du Grand Nancy et de la Communauté de communes du Bassin de Pompey (CCBP) s'élèvent respectivement à 9,2 €/m² et 7,5 €/m² pour l'ensemble des logements du parc privé.

Dans la Métropole, en 2017, les loyers médians de l'ensemble des locataires stables et des relocations s'établissent respectivement à 9,0 €/m² et 9,7 €/m². Un nouveau locataire paie ainsi un loyer 7,7 % plus cher que celui d'un locataire stable. Sur la CCBP, l'écart est de 2,7 %.

Le niveau des loyers résulte d'une conjonction de multiples facteurs. Si les critères structurels des logements (type de bien, surface, époque de construction) influencent directement le niveau des loyers, on observe que l'ancienneté des locataires impacte aussi leur évolution. Ainsi, dans la Métropole un locataire en place depuis plus de 10 ans paiera un loyer 15 % moins cher que celui ayant loué son logement en 2016, et 7 % de moins sur la CCBP. Ces écarts de loyers sont renforcés suivant la localisation géographique du bien : pour des caractéristiques similaires, un locataire paiera un loyer 22 % plus cher au m² dans l'hypercentre de Nancy que sur la CCBP.

Parmi les métropoles françaises, le Grand Nancy présente les niveaux de loyers les plus abordables.



Observation partenariale du foncier et de l'immobilier public et mutable dans la Métropole du Grand Nancy

Afin d'anticiper les mutations immobilières importantes sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy, l'Agence Scalen a mis en place en 2017 un observatoire du foncier public mutable. Cet outil de concertation, qui réunit les services de l'État (DDFIP, DDT) et l'ensemble des acteurs concernés par un projet de mutation (l'Université de Lorraine, le CHRU, le Rectorat, la Ville de Nancy, le Département, la Métropole, les VNF, le CROUS...), prend la forme d'une plateforme webcartographique sécurisée et disponible en ligne, et actualisée en temps réel, qui recense le patrimoine public cessible et propose une analyse précise de chaque actif. Cet outil, accessible aux acteurs concernés, leur permet de partager diagnostics et stratégies d'optimisation patrimoniales individuelles. Ce dispositif est aussi un appui au comité de pilotage qui rassemble l'ensemble des propriétaires de biens pour réguler leur mise sur le marché et leur destination.

En 2018, l'Agence a poursuivi l'actualisation de la plateforme grâce à une veille active. Elle a également participé à des groupes de travail sur des recherches foncières (ex : stationnement de l'Hôtel de Police situé boulevard Lobau à Nancy) ou encore la réflexion sur l'optimisation de bâtiments (ex : Hôtel des Missions Royales pour le CNAM et Sciences-Po).

Accompagnement dans l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat

La loi ENL de 2006 (Engagement national pour le logement) a institué à l'échelle départementale, le Plan départemental de l'habitat (PDH). Ce document, bien que dépourvu de portée juridique, est du ressort du Conseil départemental, qui en assure l'élaboration pour une durée d'au moins 6 ans. Le PDH doit notamment assurer la cohérence entre les politiques de l'habitat menées dans les territoires couverts par des PLH et celles menées dans le reste du département.

En 2018, les deux Agences d'urbanisme de Meurthe-et-Moselle (Scalen et Agape) ont uni leurs expertises pour élaborer un document qui dresse un état des lieux des différentes politiques et actions menées en faveur de l'habitat par toutes les intercommunalités de Meurthe-et-Moselle, et qui nourrit la réflexion du Conseil départemental 54 sur l'opportunité d'un PDH en identifiant les enjeux à prendre en compte. Enfin, les agences ont proposé une méthodologie de mise en œuvre d'un dispositif d'observation de l'habitat à l'échelle du département.

VIE SOCIALE/SANTÉ/SPORTS-LOISIRS

L'observation de la vie sociale prend la forme d'un certain nombre d'observatoires, animés par l'Agence Scalen, qui ont pour objectif d'éclairer la réflexion politique et sociale des territoires, à l'instar de l'observatoire de la cohésion sociale qui suit l'évolution sociale et économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Plus largement, l'observation de la vie sociale intègre le suivi d'indicateurs annuels en matière de démographie, vieillissement, scolarité, offre de soins de proximité, équipements et pratiques sportives et de loisirs...

OBSERVATOIRE DE LA COHÉSION SOCIALE DANS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY



L'observatoire de la cohésion sociale permet de disposer d'indicateurs annuels en matière de démographie, de logement, d'emploi, de formation, de scolarité, de santé, et de suivre les grandes tendances de l'évolution des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Il constitue un outil de connaissance indispensable pour les contractualisations en cours.

En 2018, l'Agence Scalen a actualisé les données de chaque fiche des huit quartiers Politique de la Ville. Ces fiches présentent une photographie de ces quartiers sur les trois piliers du Contrat de Ville : la cohésion sociale ; le cadre de vie et le renouvellement urbain ; l'emploi et le développement économique. Elles proposent une trentaine d'indicateurs, tels que les profils sociodémographiques, l'éducation, l'emploi, etc.

L'Agence a également participé aux différents groupes de travail Politique de la Ville, qui réunissent les différents signataires du Contrat de Ville permettant de suivre son avancée.

OBSERVATOIRE DU PARC HLM DANS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

Depuis 2013, l'observatoire du parc locatif social présente une photographie du parc HLM géré par les dix bailleurs de la Métropole du Grand Nancy. Il est actualisé chaque année sur la base de trois sources de données : le Répertoire du parc locatif social (RPLS) permettant de suivre l'évolution du fonctionnement des logements du parc et de son occupation, le Système national d'enregistrement (SNE) permettant d'observer les demandes et attributions de logements sociaux, et l'Observatoire du parc locatif social (OPS) proposant une photographie de la situation des ménages du parc locatif social. Des fiches sont réalisées à l'échelle communale, des 7 quartiers de la Ville de Nancy et des 8 quartiers Politique de la Ville.

En 2018, Scalen a réalisé le diagnostic du document d'orientations stratégiques de la Convention intercommunale du logement (CIL) de la Métropole du Grand Nancy. La CIL, rendue obligatoire par la loi relative à l'égalité et la citoyenneté, élabore les orientations en matière d'attributions de logements sociaux, formalisées dans un document-cadre (Convention intercommunale d'attribution). Celui-ci fixe les objectifs en matière de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires à l'échelle intercommunale, notamment les objectifs d'attribution en quartiers Politique de la Ville et hors quartiers Politique de la Ville. Il fixe également les objectifs de relogement des ménages prioritaires (DALO, opération de renouvellement urbain...).

PRÉFIGURATION D'UN OBSERVATOIRE SANTÉ-BIEN ÊTRE-QUALITÉ DE VILLE DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Dans le prolongement de l'analyse « santé » réalisée en 2016, et dans un contexte où le Projet Métropolitain du Grand Nancy et le projet TIGA « Des hommes et des arbres » identifient le bien-être comme un axe stratégique, l'Agence a lancé en 2018 une recherche exploratoire sur les indicateurs reflétant la santé, le bien-être et la qualité de ville.

Indicateurs de développement humain (IDH), de santé sociale (ISS), de bien-être économique (IBEE), de bien-être soutenable territorial (IBEST), de soutenabilité écologique, d'évaluation d'impacts sur la santé (EIS)... les réflexions sur la mise en place d'indicateurs originaux permettant de mieux apprécier le développement d'un territoire et de prendre en compte le bien-être de ses habitants se sont en effet développées ces dernières années, et se poursuivent en 2019, avec la préfiguration d'un observatoire Santé-Bien-être-Qualité de Ville.



ATLAS SANTÉ DE LA MEUSE

Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'offre de soins et du renforcement de sa territorialisation, l'objectif général de cette analyse est d'établir un état des lieux fin de l'offre médicale et des pratiques de consommation médicale dans le département de la Meuse au regard des éléments de contexte et d'évolutions prévisibles afin de définir un projet de territoire en matière de santé.

Cette mission concerne à la fois l'offre de soins de premier et de second recours, la mise en évidence de bassins de vie dans lesquels s'exercent les pratiques médicales et l'identification de communautés professionnelles territoriales de santé visant à anticiper d'éventuels déséquilibres territoriaux de l'offre de santé dans le département meusien.

L'Atlas est structuré en 4 parties :

- le contexte démographique et social ;
- l'état de santé des habitants ;
- l'offre de soins ;
- l'accessibilité aux soins.



ANALYSE DES ÉQUIPEMENTS DE SPORTS ET LOISIRS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Une analyse complémentaire a été menée en 2018 suite au travail réalisé par l'Agence en 2017 sur l'ensemble des gymnases de la Métropole du Grand Nancy, dont ceux gérés par le SIS, qui consistait à mesurer le taux d'occupation de chaque équipement.

Cette analyse porte sur la connaissance de l'offre actuelle en équipements publics de sports et de loisirs dans l'espace métropolitain et concerne les gymnases, les stades couverts et de plein air, les palais des sports, et les sites de pratiques spécialisés.

Elle inclut l'ensemble des gestionnaires publics (Métropole, communes, universités, Département de Meurthe-et-Moselle, Région Grand Est, SIS). L'objectif est de disposer d'une information complète détaillant l'offre et sa localisation, les disciplines pratiquées, les typologies d'utilisateurs, les conditions de mise à disposition, de coût d'exploitation, les travaux envisagés ou déjà réalisés. Enfin, il s'agit de mettre en évidence les éventuels partenariats existants entre les différents opérateurs (Métropole du Grand Nancy, communes, Département, Région, SIS, SIUAP, etc.) en tant que propriétaires, gestionnaires, bénéficiaires d'équipements extérieurs à la commune, etc.

L'année 2018 a permis la constitution d'un fichier recensant l'offre d'équipements de sports et loisirs partagé avec l'ensemble des gestionnaires. Cette mission se poursuit en 2019 et portera sur l'analyse de l'offre et la mise en place d'un outil de connaissance partagée sous forme de portail webcartographique.

SCOLAIRE / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / VIE ÉTUDIANTE

Afin d'étudier les enjeux liés à l'enseignement supérieur, l'Agence Scalen a mis en place l'observatoire de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante, en lien avec l'Université de Lorraine, le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et le Crous Nancy-Metz Lorraine. Ce travail permet de nourrir les réflexions des collectivités locales pour anticiper les évolutions des effectifs scolaires et leurs incidences sur le fonctionnement des équipements.

OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA VIE ÉTUDIANTE DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Cet observatoire permet de situer la question étudiante de la Métropole du Grand Nancy au sein de la Région Grand Est, de décrypter les enjeux, d'offrir des informations et éléments de repère sur la démographie universitaire, la projection des effectifs d'ici 2035, l'offre de formation, les logements dédiés et conditions de vie, et présente les évolutions universitaires en cours et à venir sur le territoire.

L'année 2018 a été consacrée à une analyse beaucoup plus approfondie de la géographie étudiante, en particulier leur origine géographique, et complétée par des réflexions prospectives des pratiques et besoins en matière de logements.

Avec 50 980 étudiants en 2016-2017, la Métropole du Grand Nancy est le deuxième pôle d'enseignement supérieur de la région Grand Est, derrière Strasbourg. Concentrant plusieurs grandes écoles et les deux tiers des cursus de l'Université de Lorraine, elle se distingue sur le plan national par une forte spécialisation dans les formations d'ingénieurs et les formations médicales. Près d'1 habitant sur 5 de la Métropole est étudiant et 1 habitant sur 10 dans l'aire urbaine, ce qui en fait la 2^e aire française en termes de densité d'étudiants. Cette spécificité a des impacts sur le territoire : la présence des étudiants engendre des polarités spécifiques (écoles, facultés), et induit des besoins spécifiques en termes de logements et de services dédiés, rythme la vie urbaine par les temps forts étudiants (semestrialisation, rentrée universitaire, vie nocturne...), et influe sur les politiques locales.



OBSERVATION LOGEMENTS ÉTUDIANTS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY



Cet observatoire a pour vocation de suivre les évolutions en matière de logement des étudiants pour adapter l'offre au plus près de leurs besoins. Il permet de disposer d'un socle de connaissances partagées à l'échelle de la Métropole du Grand Nancy :

- Localisation des étudiants et analyse des modes d'occupation.
- Mise en évidence de l'offre de logements majoritairement occupée par les étudiants (résidences CROUS, offre HLM, internats et foyers, résidences hôtelières et privées, parc privé banal), caractérisation des logements et des prix.
- Zoom sur les programmes récents et les projets venir.
- Réalisation d'un Atlas du logement étudiant dans la Métropole du Grand Nancy.

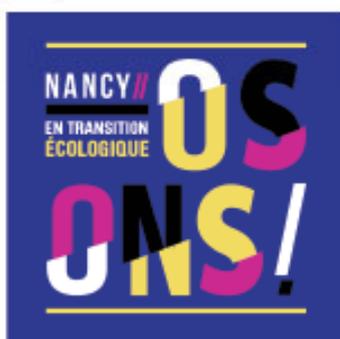
RÉPONSE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT »

Le réseau des associations des collectivités pour l'enseignement supérieur et la recherche composé de la FNAU, l'AVUF, la CPU, l'ADCF, France Urbaine et la Banque des Territoires a lancé en avril 2018, un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE). L'Agence Scalen a accompagné la Métropole du Grand Nancy dans sa réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt. L'Observatoire Territorial du Logement Étudiant de la Métropole du Grand Nancy a été labellisé lors de la Commission de labellisation du 8 avril dernier.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans un monde aux ressources limitées et à partager entre un nombre croissant d'individus, la transition écologique désigne le passage du mode actuel de développement, qui repose sur une consommation importante des ressources et dont les impacts menacent les écosystèmes et les êtres vivants, vers un mode de développement plus sobre et décarboné, capable de renouveler ses ressources. Concept créé par Rob Hopkins et officialisé en France avec la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (2015), la transition écologique traduit l'idée d'une démarche concrète à entamer « ici et maintenant » pour mettre en œuvre le développement durable. Elle se décline en multiples chantiers : la transition énergétique, industrielle, agro-alimentaire...

CAP SUR NANCY 2030 : LA VILLE ÉCOLOGIQUE



Lancé en février 2018, « Cap sur Nancy 2030 : la ville écologique » est une démarche stratégique et participative devant réorienter l'ensemble des politiques conduites par la Ville de Nancy et aboutir à des engagements forts avec l'adoption d'une feuille de route en février 2019.

Partenaire de cette démarche et membre du COTEN (Comité d'orientation pour la transition écologique), l'Agence Scalen a participé en 2018 aux différents groupes de travail thématiques organisés par la Ville et l'Université de Lorraine. L'Agence a réalisé :

- **Un état zéro de la Transition Ecologique**, qui dresse un état des lieux des enjeux de la transition écologique à l'échelle du territoire au travers de 7 thèmes clés : changement climatique, énergie, biodiversité, alimentation, déchets, mobilités et urbanisme.
- **Des monographies de 5 territoires exemplaires**, qui présentent les stratégies mises en place par cinq métropoles étrangères et françaises : Vancouver (feuille de route « Greenest city 2020 »), Copenhague (qui ambitionne d'être la 1^{re} capitale européenne neutre en carbone en 2025), Barcelone (Plan Climat), Paris (Plan Climat) et Nantes (feuille de route « La transition énergétique, c'est nous »).
- **Des supports de concertation** (10 posters), qui ont été élaborés à l'occasion de la Journée sans voiture, des portes ouvertes de la cuisine centrale de la Ville de Nancy et de la Fête de l'énergie et du climat.
- **Un appui à la rédaction de la feuille de route**, notamment en lien avec l'état zéro et les trois quartiers démonstrateurs de la transition écologique (Centre historique de Nancy ; Nord des Rives de Meurthe ; Saint Pierre – René II – Bonsecours).



▲ La Journée sans voiture à Nancy centre / © Ville de Nancy

▼ Exemples des supports de concertation

La RESTAURATION COLLECTIVE à Nancy

1 LA VILLE DE NANCY SE MOBILISE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES POUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE DE QUALITÉ ET DURABLE. SI ELLE SERT DÉJÀ 43% DE PRODUITS LOCAUX, ELLE SOUHAITE À PARTIR DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019 DOUBLER LA PART DE PRODUITS BIO DES REPAS SERVIS QUOTIDIENNEMENT DEPUIS SA CUISINE CENTRALE, EN PASSANT DE 11 À 20 %.

UN MILLION DE REPAS PRÉPARÉS PAR AN PAR LA CUISINE CENTRALE

- 700 000 pour la Ville de Nancy et le CCAS
- 16 le repas pour les familles les plus modestes depuis 2015 (tarification sociale au taux d'efforts)

UN APPROVISIONNEMENT LOCAL ET BIO

- 43% de produits locaux et de circuits courts (Lorraine et Grand Est)
- 11% de bio, dont 7% de bio local
- 15% de bio dès janvier 2019
- 20% de bio à partir de septembre 2019

RÉPARTITION DES REPAS PRÉPARÉS PAR LA CUISINE CENTRALE DE NANCY EN 2017

DES PRODUITS DE QUALITÉ ET LABELLISÉS

- Des viandes et des poissons issus de filières labellisées (Volaille du Terroir Lorrain, Label Rouge, etc.)
- 75% des plats préparés avec des produits frais et de saison
- 100% des pâtisseries, compotes et crudités réalisées "maison"

DES ACTIONS CONTRE LE GASPIPAGE ALIMENTAIRE

- 967 kg de denrées alimentaires excédentaires redistribuées en 2017 via la Banque alimentaire, soit 2 100 repas proposés aux personnes en grande difficulté
- Ateliers de sensibilisation et de dégustation pour les enfants
- Pesées des déchets alimentaires par les enfants

CAP SUR NANCY 2026, LA VILLE ÉCOLOGIQUE

Nancy, SCALEN

De la FOURCHE à la FOURCHETTE

UN PLAN D'APPROVISIONNEMENT LOCAL ET DURABLE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE DE NANCY. LE BUT EST DE DOUBLER LA PART DE PRODUITS LOCAUX ET BIO DES REPAS SERVIS QUOTIDIENNEMENT DEPUIS LA CUISINE CENTRALE DE NANCY, EN PASSANT DE 11 À 20 %.

PRODUITS LOCAUX

43% de produits locaux et de circuits courts (Lorraine et Grand Est)

PRODUITS BIO

11% de bio, dont 7% de bio local

PRODUITS ÉCOLOGIQUES

15% de bio dès janvier 2019

PRODUITS DURABLES

20% de bio à partir de septembre 2019

CAP SUR NANCY 2026, LA VILLE ÉCOLOGIQUE

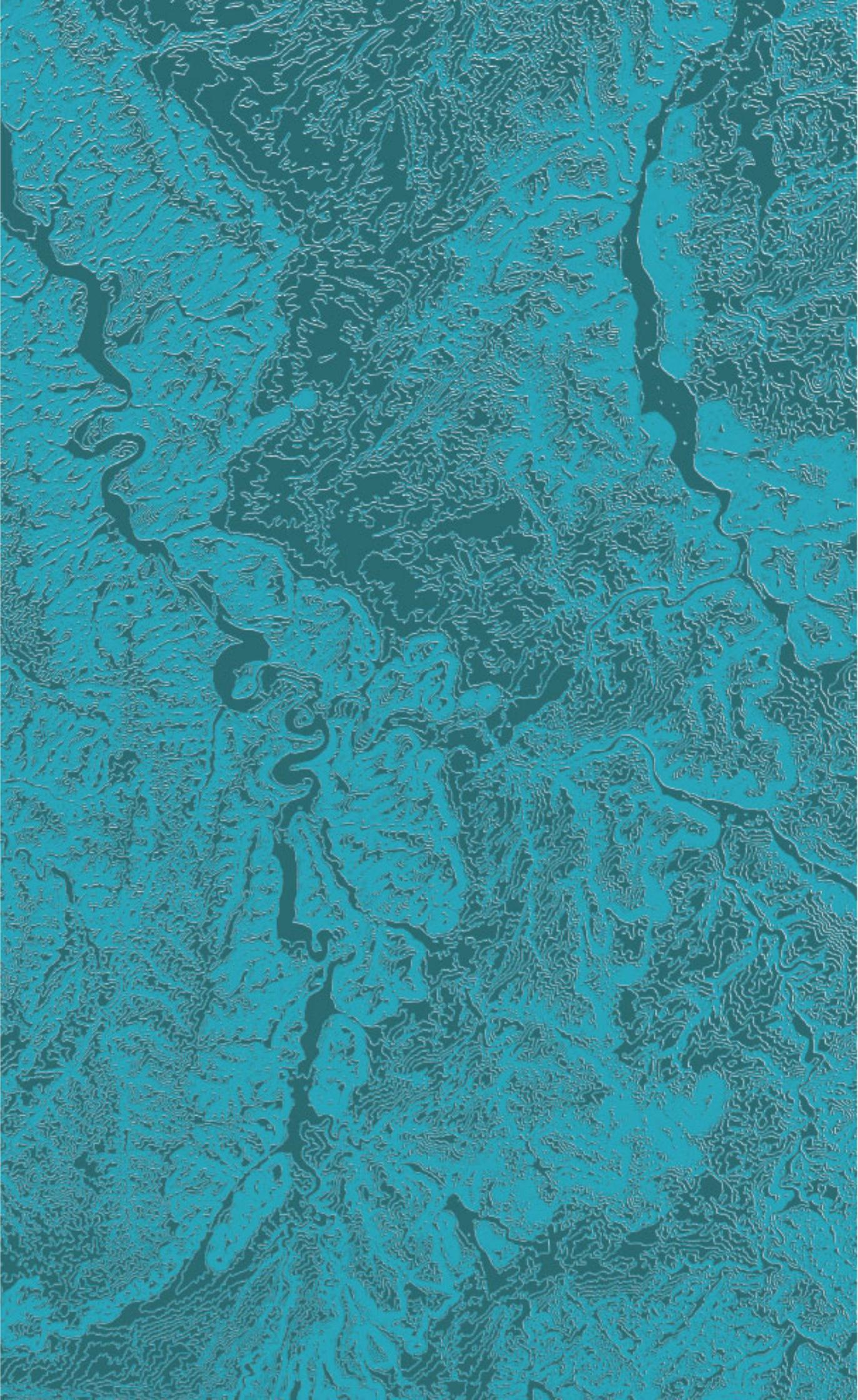
Nancy, SCALEN

Le BILAN ÉNERGÉTIQUE de la Métropole

APPROFONDIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST AVOIR UN PLAN ÉNERGÉTIQUE DE LA MÉTROPOLIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES PROPRES ET EN FAIRE UN DES PRINCIPAUX FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE.

CAP SUR NANCY 2026, LA VILLE ÉCOLOGIQUE

Nancy, SCALEN



3.

**PLANIFICATION
ET PROJETS
URBAINS**

APPUI DES COLLECTIVITÉS DANS LEUR CONTRIBUTION AU SRADDET

Dans sa phase « objectifs, règles et mesures d'accompagnement », la méthode d'élaboration du SRADDET définie par la Région Grand Est à l'issue des 13 rencontres territoriales prévoyait que les collectivités apportent leur contribution en exprimant leur avis sur les 30 objectifs de la stratégie, déclinés en 30 règles qui précisent la manière de les mettre en œuvre par les acteurs et documents ciblés réglementairement par le SRADDET.

L'Agence Scalen a accompagné la Métropole du Grand Nancy dans l'écriture de sa contribution.



INTERSCOT

Les bassins de vie des 5 SCoT du Sillon Lorrain sont géographiquement imbriqués sur un périmètre allant des frontières luxembourgeoises aux Vosges Centrales. Animés par des enjeux communs, en 2017, les présidents des 5 SCoT du Sillon Lorrain ont décidé de contribuer collectivement à l'élaboration du SRADDET pour valoriser les atouts et le potentiel de ce vaste territoire.

À l'occasion de ce travail collectif, il a été décidé de poursuivre un travail partenarial à l'échelle d'un interSCoT. Une convention cadre multipartite entre les syndicats mixtes des 5 SCoT et les 3 agences lorraines a donc été signée en 2018.

L'ambition affichée par l'interSCoT est de :

- Partager les problématiques d'aménagement du territoire avec la Région Grand Est, en particulier dans le cadre du SRADDET, et plus largement au niveau des politiques d'aménagement du territoire.
- Produire des analyses utiles à la prise en compte des enjeux d'aménagement du territoire à l'échelle du Sillon Lorrain dans la planification, notamment les SCoT.
- Organiser les partenariats avec les acteurs clés de l'aménagement du territoire, comme avec l'EPFL.

En 2018, les 5 syndicats mixtes de SCoT ont bénéficié de l'appui des agences pour conduire plusieurs réflexions :

- Accompagner l'interSCoT dans sa seconde contribution au SRADDET (concertation sur les objectifs et les règles avant son arrêt en décembre 2018).
- Conduire une réflexion sur les grands enjeux de transport de personnes et de marchandises qui a été présentée lors de la conférence métropolitaine de novembre 2018 en présence de Jean Rottner, Président de la Région Grand Est.

MUTATIONS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉQUILIBRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LA GRANDE RÉGION : L'IMPOSSIBLE ÉQUATION

Dans le cadre des travaux menés avec le Sillon Lorrain, les trois agences lorraines (Agape, Aguram, Scalen) ont analysé l'ampleur des mutations démographiques en cours et à venir sous l'angle de l'équilibre du marché du travail de la Grande Région, espace marqué par d'importants flux transfrontaliers.

L'ensemble transfrontalier formé par la Grande Région, regroupant la Wallonie, la Rhénanie Palatinat, la Sarre, l'espace lorrain au sein du Grand Est et le Luxembourg, bénéficie d'une situation géographique privilégiée en Europe, au cœur de « l'arc métropolitain européen ». La croissance économique de ce vaste territoire reposait en partie sur la dynamique démographique. Or, les projections démographiques réalisées sur chaque versant montrent que la Grande Région n'échappera pas au phénomène de vieillissement de la population avec des impacts forts sur la population active.

Si l'on projette les tendances actuelles jusqu'en 2030, la croissance économique projetée au Luxembourg accentuera un besoin de main d'œuvre que la seule dynamique démographique luxembourgeoise ne pourra satisfaire. En Sarre, le besoin de renouvellement des actifs ne fera que s'accroître. Les dynamiques endogènes ne suffisant donc pas à couvrir les besoins, l'espace luxo-sarrois sera toujours plus dépendant à la main-d'œuvre frontalière. Dans ces conditions, les capacités futures de la Lorraine et la Wallonie à répondre aux besoins du Luxembourg et de la Sarre seront déterminantes pour maintenir l'équilibre du marché du travail transfrontalier. Mais, les données issues des projections montrent que les mécanismes de « transferts » actuels ne seront plus en capacité de répondre aux besoins en main-d'œuvre des différentes composantes territoriales.

APPUI AU PÔLE MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN DU SILLON LORRAIN À L'ORGANISATION DE DEUX CONFÉRENCES MÉTROPOLITAINES



En collaboration avec l'Agape (Agence Nord Lorraine) et l'Aguram (Agence de Moselle), l'Agence Scalen a contribué à la préparation de deux conférences métropolitaines en 2018.

La première, sur la question transfrontalière, faisait suite à une première rencontre organisée

par le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain en 2017. Après avoir révélé combien les simples évolutions démographiques amplifiaient les échanges frontaliers de main d'œuvre, le Pôle Métropolitain souhaitait expliciter l'impératif du co-développement. Le travail d'analyse des agences a fait apparaître le paradoxe de ce territoire transfrontalier où se conjuguent les interactions les plus fortes alors que les convergences (unification des marchés de l'emploi et de l'habitat) y sont peu opérées. Le regard prospectif a confirmé que les ajustements qui permettent aujourd'hui de réguler les échanges (qualification des actifs, déplacements quotidiens) ne seraient

certainement pas à la hauteur des besoins futurs si des mesures concertées n'étaient pas rapidement prises. C'est le sens du plaidoyer pour le co-développement qui a été porté tant par les élus que par des représentants du monde économique.

À l'automne, pour la seconde conférence, le Pôle Métropolitain, accompagné des territoires associés de Lorraine qui l'ont rejoint, a souhaité mettre l'accent sur l'importance de l'espace transfrontalier dans le développement régional. En présence du Président de Région, les agences ont mis en avant les singularités et les atouts de ce vaste territoire résilient qui présente aujourd'hui, au service de plus d'un million d'habitants, un tissu économique dynamique et des services de haut niveau en santé, recherche, culture et formation supérieure, et qui en font, au contact direct du Luxembourg et au centre de la Région Grand Est, un espace métropolitain d'échelle européenne. La contribution au SRADDET des 5 SCoT Lorrains réunis en InterSCoT, sur laquelle ont travaillé les 3 agences lorraines, a également été présentée ce même jour aux participants de la Conférence Métropolitaine.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET SPATIALE

La planification territoriale est une mission fondatrice et historique des agences d'urbanisme. L'Agence Scalen accompagne les intercommunalités et les communes durant tout le processus d'élaboration, de révision ou de modification des documents de planification territoriale.

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU PLUI HD DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Depuis 2015, l'Agence Scalen accompagne les services de la direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine de la Métropole du Grand Nancy dans l'élaboration du son PLU intercommunal Habitat Déplacements.

L'année 2018 a été marquée par :

- La rédaction du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).
- La présentation du projet de PADD lors d'un séminaire en mai réunissant les élus des 20 communes.
- Des temps de concertation sur le projet de PADD avec l'ensemble des personnes publiques associées (État, CD54, Chambre d'agriculture 54, CCI 54, Chambre d'Artisanat et des métiers, Multipôle Sud Lorraine...), les autres partenaires (acteurs de la mobilité, de l'habitat, présidents des sites ATP...), le Conseil de développement durable, lors d'un séminaire en juillet, et la population qui s'est exprimée sur le projet de PADD au cours de réunions publiques (7 réunions de quartier à Nancy et 4 réunions publiques par secteur : Sud-Est, Plaines Rive Droite, Entrée Nord, Entrée Ouest).



L'Agence a contribué à la conception d'une exposition « enjeux et PADD », visibles dans chacune des mairies des 20 communes de la Métropole du Grand Nancy, pour faciliter la compréhension du projet par les habitants. Elle a également accompagné l'équipe politique et technique du PLUI HD de la Métropole dans ses rencontres et échanges avec les EPCI limitrophes sur les enjeux économiques et commerciaux, mobilités et déplacements, Trame verte et bleue, etc.

MODIFICATION ET RÉVISION DES DOCUMENTS D'URBANISME DU GRAND NANCY

L'Agence Scalen a réalisé les modifications des PLU de Fléville-devant-Nancy et de Nancy, et une déclaration de projet entraînant mise en compatibilité du PLU de Saulxures-lès-Nancy, approuvés lors des différents bureaux métropolitains de l'année 2018 ou du début d'année 2019.

Ces diverses modifications ont eu pour objet principal des adaptations réglementaires pour permettre le projet de relocalisation des casernes de pompier sur Nancy, d'ouvrir la dernière réserve foncière de la commune de Fléville-devant-Nancy afin d'autoriser un projet immobilier en cohérence avec les besoins communaux et métropolitains, et de mettre en œuvre le projet de requalification de l'ancien site industriel Malora à Saulxures-lès-Nancy.

D'autres procédures de modification et déclaration de projet ont été lancées sur les PLU de Houdemont, Ludres, Malzéville, Maxéville, Nancy, Seichamps et Tomblaine au cours de l'année 2018, qui devraient se terminer dans le courant de l'année 2019.

LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (SPR)

Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) est un document d'urbanisme qui régit les Sites patrimoniaux remarquables (SPR). Il comporte des dispositions spécifiques permettant de fixer, parcelle par parcelle, les règles qui s'appliquent à chacun des immeubles et des espaces situés à l'intérieur de son périmètre. Ces règles sont destinées à assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain. Il se substitue au PLU actuellement en vigueur de la Ville de Nancy, et au futur PLUi HD de la Métropole du Grand Nancy.

Le PSMV du Site patrimonial remarquable du cœur d'agglomération de Nancy est en cours de révision.

En 2018, l'Agence a accompagné les services de la Métropole du Grand Nancy dans le suivi de sa révision et a participé à divers comités de pilotage et réunions avec la Ville de Nancy.

PLUI H DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

Présente depuis 2015 aux côtés des anciens EPCI composant aujourd'hui la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), l'Agence Scalen a poursuivi, tout au long de l'année 2018, l'accompagnement du territoire dans l'élaboration de son document d'urbanisme.

Le premier semestre de l'année a été consacré à la définition des orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), débattues en Conseil communautaire en novembre. Une attention particulière a été portée à la définition des ambitions de développement résidentiel à travers :

- La réalisation d'un atlas recensant les potentiels fonciers et les logements vacants présents au sein des enveloppes urbaines de chaque commune.
- Des entretiens avec chacune des 43 communes du territoire afin de prendre connaissance de leurs intentions de développement et de leurs capacités de production de logements respectives (mai-juin).
- La co-animation avec l'ACEIF de 6 ateliers territoriaux visant à proposer une programmation et une territorialisation de la production de logements sur les 12 années du PLUi-H.
- La restitution des ateliers territoriaux et proposition de scénarios de développement.

Le second semestre a été consacré à l'élaboration des pièces réglementaires du PLUi-H :

- L'élaboration d'une proposition de règlement écrit et graphique.
- Des réunions de travail sur la base des propositions de règlement dans chacune des communes afin de co-élaborer la traduction réglementaire des projets communaux et intercommunaux (octobre-novembre).
- L'élaboration de propositions d'Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) pour les secteurs de développement futur.

L'Agence a également accompagné la CCTLB par la production de notes méthodologiques ou d'aide à la décision, par sa participation aux différentes réunions liées à l'élaboration du PLUi, par la création et l'actualisation régulière d'un service cartographique en ligne destiné aux services de la CCTLB, par le suivi des études environnementales ou par l'élaboration de différents supports d'animation des réunions.

PLUIH DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

En 2018, l'Agence a accompagné la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) sur plusieurs points :

- Aide à la définition des objectifs poursuivis dans le cadre de l'élaboration du PLUIH suite à l'organisation d'ateliers thématiques rassemblant l'ensemble des maires du territoire en septembre 2017.
- Aide à la définition des modalités de collaboration entre communes membres et appui à l'organisation de la Conférence intercommunale au printemps 2018.
- Appui à la rédaction des délibérations de prescription du PLUIH de la CASDDV et de définition des modalités de collaboration entre communes membres.
- Rédaction du cahier des clauses techniques et particulières pour le recrutement des prestataires en charge de l'élaboration du PLUIH.
- Analyse des candidatures en collaboration avec les services techniques de la Communauté d'agglomération et animation de la commission d'appel d'offres au service du recrutement des prestataires en février 2019.



ÉVALUATION DU SCOTSUD54

En 2018, l'Agence a accompagné le Syndicat Mixte de la Multipole Sud Loraine pour l'évaluation de son document, une obligation législative qui doit être réalisée six ans au plus tard après la délibération portant l'approbation du SCoT. Le Syndicat Mixte devra procéder à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales, et devra délibérer sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète.

Les résultats de la partie quantitative de l'évaluation du SCoT ont été présentés en Comité syndical (23 novembre 2018) et au bureau du SCoT (14 décembre 2018).

RÉVISION DU SCOT DES VOSGES CENTRALES

Le SCoT des Vosges Centrales est l'outil d'aménagement et de développement des 154 communes autour d'Épinal. En 2018, l'Agence a poursuivi son accompagnement en apportant son appui au syndicat mixte dans la finalisation des différents documents du projet de SCoT arrêté :

- Modification du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), dont elle avait conduit l'élaboration en 2015.
- Finalisation du Document d'orientation et d'objectifs (DOO) et du Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC), rédigés par l'Agence en 2017.
- Propositions en matière de justification des choix et de modalités de suivi-évaluation du SCoT.

L'année 2018 a également été marquée par la réalisation de différents supports de communication :

- une exposition de 8 panneaux pour faire découvrir les enjeux du territoire ;
- une plaquette de communication pour expliquer les principaux objectifs du SCoT ;
- un diaporama d'information à destination des élus et des acteurs socio-économiques.



PROJETS URBAINS ET ANALYSE URBAINE

Bâtir des stratégies de transformation urbaine, à toutes les échelles, qui s'appuient sur l'histoire des lieux, sur leur identité et qui les respectent, accompagner les élus et leurs services dans la conduite de leur politique urbaine, préparer l'intervention des équipes de maîtrise d'œuvre et architecturales... tels sont, aujourd'hui, les grands objectifs des analyses urbaines menées par l'Agence Scalen.

SAINT-PIERRE - BONSECOURS - RENÉ II

Le quartier Saint-Pierre - Bonsecours - René II de Nancy qui accueille des équipements métropolitains (hôpitaux urbains et université) est aujourd'hui confronté à une profonde mutation urbaine. Le projet campus de l'Université de Lorraine se traduit, à la rentrée universitaire 2018/2019, par le transfert sur le plateau de Brabois des facultés de pharmacie et d'odontologie. Parallèlement, le CHRU modernise son patrimoine et réorganise son implantation sur la Métropole du Grand Nancy au travers d'un schéma directeur immobilier et technique. Cette réorganisation, va engendrer à l'échéance 2025/26 la fermeture et le transfert sur le site de Brabois d'une partie significative des activités des hôpitaux centraux.

Le départ de ces équipements va libérer un potentiel bâti et foncier de 18 ha à proximité de l'hyper centre, à réinvestir. Afin d'inscrire la redynamisation de ce quartier dans une approche de développement durable, dans le cadre de sa démarche « Nancy 2030 ville écologique », la Ville de Nancy l'a retenu comme l'un des trois quartiers démonstrateurs.

En 2018, l'Agence a réalisé un projet d'aménagement global sur le secteur sur la base de la large concertation organisée

en ateliers, qui ont réuni des participants de différents services (Métropole, Ville de Nancy, CRHU, unités départementales de l'architecture et du patrimoine, université), et qui ont permis de partager le diagnostic et d'esquisser les orientations.

Ce projet d'aménagement global de ce nouveau quartier mêle la mixité des fonctions : habitat, activités, équipements, fonctions métropolitaines. Il repose sur plusieurs logiques :

- Création de liens entre ce quartier et les quartiers environnants.
- Réaménagement et la végétalisation de l'avenue de Strasbourg.
- L'apaisement de la circulation avec la réalisation de liaisons douces, grâce à une diminution de la place de l'automobile, et une valorisation des déplacements doux à l'intérieur des zones.
- Renforcement de la place d'éléments naturels (espaces verts, l'eau, biodiversité) ;
- La mise en valeur du patrimoine bâti conservé.

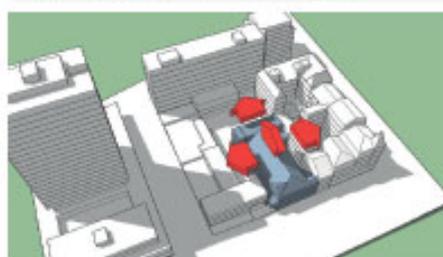
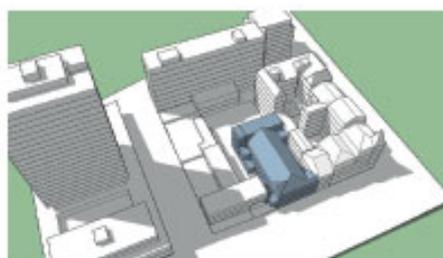
La réflexion menée met en évidence, les possibilités de créer 225 700 m² de surface de plancher dans des bâtiments rénovés ou sur de nouvelles constructions.



ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU SITE CAMÉO SAINT-SÉBASTIEN

En 2018, l'Agence Scalen a mené une analyse exploratoire des possibilités de regrouper, en un seul lieu, c'est-à-dire sur le site Saint-Sébastien, les deux sites actuels d'exploitation du cinéma d'art et d'essai Caméo, avec pour objectif de recentrer l'activité du cinéma entre le jeune quartier « Nancy Grand Cœur » et les axes commerciaux Saint-Jean / Saint-Dizier, et d'offrir un complexe répondant aux attentes d'aujourd'hui en termes de confort et d'accessibilité.

L'analyse menée par l'Agence a permis d'apporter une visibilité à l'échelle de l'îlot, sur les possibilités offertes d'étendre le site actuel sur les parcelles et immeubles voisins limitrophes, d'évaluer les volumétries et surfaces développées, tout en prenant en compte la temporalité et le phasage du projet.



DIAGNOSTIC URBAIN : PÔLE CLINIQUES

Le pôle médical de Gentilly constitue un ensemble foncier de près de 11 hectares répartis entre les territoires de Nancy et Maxéville. Il s'inscrit dans un environnement urbain qui a connu, ces dernières années, de profondes mutations dans le cadre du projet d'aménagement du Plateau de Haye.

En 2018, un diagnostic de ce secteur a été réalisé et a permis de mettre en exergue des problématiques d'accessibilité routière, de stationnement et de jalonnement.

PORTRAIT DE TERRITOIRE AUTOUR DE LA MJC TROIS MAISONS

Pour accompagner le projet de restructuration de l'îlot Fontenoy, Dussaulx, Vinaigriers situé autour de la MJC des Trois-Maisons, l'Agence a réalisé un portrait de territoire (données de cadrage, principales dynamiques du quartier...) permettant de nourrir la réflexion du groupe de travail mis en place réunissant la Ville de Nancy, l'OMH, le Collectif Nos3Maisons et la MJC.

DENSITÉ DES OPÉRATIONS EN RENOUVELLEMENT URBAIN

Le devenir des friches urbaines demeure la préoccupation de nombreux acteurs et son traitement est inscrit dans les politiques d'aménagement locales dans lesquelles intervient l'EPFL depuis de nombreuses années.

Les 3 agences lorraines ont accompagné l'EPFL en développant une réflexion positive sur les opérations immobilières "denses". Cette analyse, ébauchée en 2017 et pilotée par l'Agence Scalen, s'est poursuivie en 2018 jusqu'à la finalisation du travail de benchmark. Ce dernier, constitué de 40 fiches, présente un panel d'exemples nationaux, mais aussi « locaux » puisés sur leur territoires d'intervention des 3 agences.



RÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Élément structurant d'un territoire, l'espace public doit contribuer à affirmer l'identité et l'attractivité du cadre de vie urbain tout en aidant au rééquilibrage, au confort et à la sécurité des déplacements et en apportant un haut niveau de convivialité. La charte a pour ambition d'apporter un cadre commun de référence à tous les intervenants sur le territoire du Grand Nancy afin de renforcer, notamment, la cohérence des espaces publics qui participent à l'image de la Métropole.

L'année 2018 a été l'occasion d'approfondir le premier volet de l'analyse intitulé « Portrait et enjeux d'aménagement de la Métropole du Grand Nancy », réalisé en 2017, qui portait principalement sur l'écriture des diagnostics thématiques, et de formuler deux niveaux d'enjeux stratégiques : l'échelle métropolitaine et l'échelle communale.

Ce premier volet a été diffusé aux communes de la Métropole pour relecture et avis.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE – CHÂTEAU DE PIXÉRÉCOURT

L'enseignement vétérinaire connaît une forte évolution, liée à l'application progressive de méthodes et pratiques médicales issues des soins aux humains, et d'un besoin de spécialisation des professionnels. Nancy possède, avec l'École de chirurgie, d'une expérience innovante unique d'enseignement virtuel qui ouvre le chemin à un projet de création d'une structure analogue, dédiée aux métiers vétérinaires. L'Agence Scalen a apporté son concours pour identifier un lieu d'accueil possible et permettre d'engager les premières analyses.

Le Château de Pixérécourt, à Malzéville, situé au cœur du lycée agricole et à proximité du centre équestre, est apparu comme un site possible d'implantation. Les réflexions se poursuivront en 2019 avec le porteur de projet, la Métropole du Grand Nancy accompagnée de la Solorem et la Région, actuel propriétaire du Château.



LES HAUTS-DE-CHÉE : NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT

La commune Les Hauts-de-Chée dans la Meuse dispose, au lieu-dit "Derrière la ville", d'un foncier important, dont 2,5 hectares classés en zone constructible C par la carte communale.

En 2009, ce secteur a fait l'objet d'un projet de lotissement dont l'emprise totale dépasse les limites de la zone C pour s'étendre sur la zone N non constructible. Depuis, une partie de la voirie (et ses réseaux) a été réalisée en vue de la desserte de la phase 1 découpée en 4 lots dont la vente ne couvre pas l'investissement réalisé.

L'Agence a accompagné la commune en réalisant un nouveau plan d'aménagement plus qualitatif et conforme au zonage de la carte communale, ainsi qu'une proposition de découpage (lots/tranches) destiné à amoindrir le déficit du bilan financier de l'opération.



VILLES MOYENNES ET BOURGS STRUCTURANTS

Les villes moyennes et les centre bourgs jouent un rôle majeur dans le maillage territorial. À ce titre, leur revitalisation constitue un enjeu important. C'est la raison pour laquelle, l'État, la Région Grand Est et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ont lancé leur dispositif partenarial pour soutenir des démarches globales en faveur du dynamisme des villes moyennes et des bourgs structurants.

REDYNAMISATION DES CENTRES-BOURGS DE PAGNY-SUR-MOSELLE ET DIEULOUARD

En 2018, l'Agence a accompagné les communes de Pagny-sur-Moselle et de Dieulouard dans le cadre de la stratégie de soutien proposée par la région Grand Est pour la revitalisation des Bourgs structurants en milieu rural (BSMR). Sur chacune des deux communes, l'Agence a mené une analyse dont l'objectif est de mettre en œuvre une stratégie d'intervention afin de leur redonner une nouvelle attractivité et une nouvelle identité territoriale face aux enjeux économiques, sociologiques et urbains. Cette analyse repose sur 4 phases :

- diagnostic territorial et les enjeux de revitalisation ;
- scénarii de centre-bourg ;
- plan guide (schéma global d'aménagement et de revitalisation) ;
- feuille de route (programme d'actions chiffré et modalités de mise en œuvre).

En 2018, pour le « diagnostic et enjeux », le contexte territorial et urbain a été analysé à partir des données des observatoires animés par l'Agence, mais aussi des analyses « terrain ». Cette première phase de travail a été l'occasion d'échanger avec l'ensemble des acteurs et être dans une écoute permanente pour une co-construction du projet. De nombreux acteurs ont été consultés : la Communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson (CCBPAM), le PETR Val de Lorraine, le Parc Naturel Régional de Lorraine, l'EPFL, le Conseil départemental 54, l'ARS, l'UDAP 54, etc. Des balades urbaines avec les élus ont été organisées, ainsi qu'une enquête auprès des habitants, des interviews des commerçants, des ateliers de travail avec les associations sociales, culturelles et sportives des communes. Un concours de dessin « dessine ton village » avec les écoles de Dieulouard a également été organisé.

Les enjeux abordés pour ces analyses de redynamisation sont pluriels :

- Le maintien et le développement d'une offre de services et d'équipements reposant sur une mutualisation et une coordination à l'échelle de la CCBPAM.
- L'amélioration du cadre de vie en travaillant sur les espaces publics.
- Les problématiques de l'habitat dans le centre ancien en lien avec les enjeux patrimoniaux, lutte contre l'étalement urbain, vacance, habitat dégradé et développement d'une offre de logements adaptée aux besoins des populations (personnes âgées, revenus modestes) en intégrant les enjeux énergétiques.
- La mixité et les liens sociaux à travers des espaces publics de qualité.
- La redynamisation du commerce et des services de proximité en définissant une stratégie de développement commercial réfléchi à l'échelle de la CCBPAM et/ou du bassin de vie.

En 2019, l'Agence mènera une démarche similaire à Baccarat.



CŒUR DE VILLE LUNÉVILLE : ACTION CŒUR DE VILLE

Pour accompagner les villes moyennes dans la revitalisation de leurs centres anciens, le gouvernement a créé début 2018 le dispositif « Action Cœur de Ville ». Ce plan destiné à 222 villes répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de développement du territoire de ces dernières.

Dans le cadre de l'appel à candidature du plan « Action Cœur de Ville », et grâce aux analyses menées les années précédentes par l'Agence sur la revitalisation du centre ancien de Lunéville, l'Agence Scalen a réalisé le dossier de candidature présenté par la Ville de Lunéville et la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, en février 2018.

Lunéville est la première commune signataire de la convention Action Cœur de Ville en France.

CŒUR DE VILLE SAINT-DIÉ-DES-VOGES : ACTION CŒUR DE VILLE

A l'instar de Lunéville, Saint-Dié-des-Vosges a été sélectionnée en 2018 pour bénéficier du dispositif « Action Cœur de Ville ». Elle figure dans la liste des communes retenues par la Région Grande Est pour son programme de soutien aux villes moyennes.

La ville de Saint-Dié-des-Vosges est le pôle majeur de la Communauté d'Agglomération de 77 000 habitants, représentant à elle-seule un quart de la population de l'agglomération. C'est au regard de cette fonction de centralité, et du fait des dysfonctionnements du bâti ou urbains observés dans le centre-ville, que la candidature de Saint-Dié-des-Vosges a été retenue pour bénéficier de ces différents dispositifs.

La convention cadre de dispositif « Action Cœur de Ville » signée en juillet 2018 prévoyait la réalisation de différentes études et actions. La mise en œuvre d'une OPAH-RU sur le centre-ville est l'une des actions de l'Action Cœur de Ville. C'est dans ce cadre que l'Agence Scalen a réalisé un cahier des charges d'experts en vue de la réalisation études pré-opérationnelle d'OPAH-RU.

MOBILITÉS

Le champ des mobilités se décline selon de multiples échelles : de la Région Grand Est pour les enjeux de mobilité à grande vitesse et des grandes infrastructures de transport, du Sud de la Meurthe-et-Moselle pour l'exploitation de l'enquête ménages-déplacements, à celui du bassin de vie pour les problématiques de desserte ferroviaire, d'accessibilité routière et d'aménagement des échangeurs, en passant par les territoires à enjeux communautaires, à l'exemple du Technopôle Henri-Poincaré ou des Rives de Meurthe et de leur Plan de déplacements inter-entreprises, ou encore les quartiers et l'impact des nouveaux projets urbains sur les mobilités.

ACCESSIBILITÉ GRANDE VITESSE

La desserte ferroviaire à grande vitesse du Sud-Est de la France depuis Nancy constitue un enjeu crucial pour les habitants et les entreprises du Sud Lorrain. Toutefois, le maintien d'une desserte directe de la métropole lyonnaise via Dijon a été remise en cause par la SNCF qui a revu son offre globale pour 2019 en raison des travaux à la gare Pardieu. Cette nouvelle donne entérine le caractère inévitable d'un passage par Paris ou Strasbourg pour relier en train le Sud-Est de la France. Face

à ces évolutions soudaines, l'Agence a produit plusieurs notes d'expertise évaluant ces enjeux afin de construire un argumentaire, dont la synthèse a notamment été présentée lors d'un Conseil municipal extraordinaire de la Ville de Nancy, en présence du Président de la Région Grand Est et du Président de Metz Métropole. Ces analyses ont également été partagées avec les services et les élus de la Métropole.



A31 BIS

Le projet A31 bis consiste en une amélioration de l'infrastructure existante sur un linéaire reliant le secteur de Toul à la frontière luxembourgeoise. Différentes options de tracés ont été soumises au débat public. L'expertise complémentaire réalisée à la demande de la Commission nationale du débat public fait apparaître que l'une de ces options (l'élargissement de l'A31 dans la traversée de Nancy) est techniquement complexe, rendant préférable le réaménagement de la liaison Toul-Dieulouard sur l'actuelle route départementale 611. Les élus locaux jugent ce tracé alternatif peu pertinent car très éloigné de l'agglomération nancéienne et présentant des risques sur le plan environnemental. Dans ce contexte, l'Agence Scalen a piloté une réflexion sur l'opportunité de réaliser un tunnel autoroutier entre Champigneulle et Laxou et, en anticipation, sur les potentialités d'évolution de l'infrastructure aérienne actuelle.



LIAISONS VERTES ET BLEUES

Dans le cadre d'une réflexion globale portée par la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné (CCSGC) sur le développement économique, le tourisme et les mobilités douces, l'Agence Scalen a étudié les façons de mieux connecter le territoire de la CCSGC avec celui de la Métropole du Grand Nancy par le réseau de pistes cyclables et de sentiers pédestres. Une cartographie des infrastructures cyclables, des sentiers pédestres et des activités de tourisme rural a été réalisée par l'Agence, en lien avec les services de la Métropole.

PRÉFIGURATION DES CONTRATS D'AXES

En 2016 et 2018, l'Agence Scalen a réalisé une mise à jour des travaux réalisés par Systra en 2011 intitulés « Potentialités d'aménagement des haltes-gares ». Cette nouvelle analyse visait à évaluer le potentiel des « quartiers gares » de l'ensemble du Sud 54 et d'en identifier de manière synthétique les enjeux d'aménagement à long terme. Le travail a porté sur l'actualisation de 18 gares et l'analyse de 27 nouvelles gares.

En vue de la préfiguration des contrats d'axes, la Multipole Sud Lorraine accompagnée par l'Agence Scalen a souhaité approfondir l'analyse de trois gares : Toul, Dieulouard et Baccarat.

L'objectif de la mission était d'alimenter la réflexion sur les potentiels de développement urbain, de valorisation foncière à proximité de la gare et de mise en valeur de l'équipement via :

- une analyse du potentiel foncier aux abords de la gare et de la mutabilité des espaces, permettant de formuler des hypothèses de densification et d'accueil de nouveaux habitants ou d'activités ;
- une analyse du potentiel d'aménagement de la gare dans son contexte proche, permettant l'amélioration de l'accessibilité de la gare par les différents modes dans une logique d'intermodalité et de revalorisation du site.

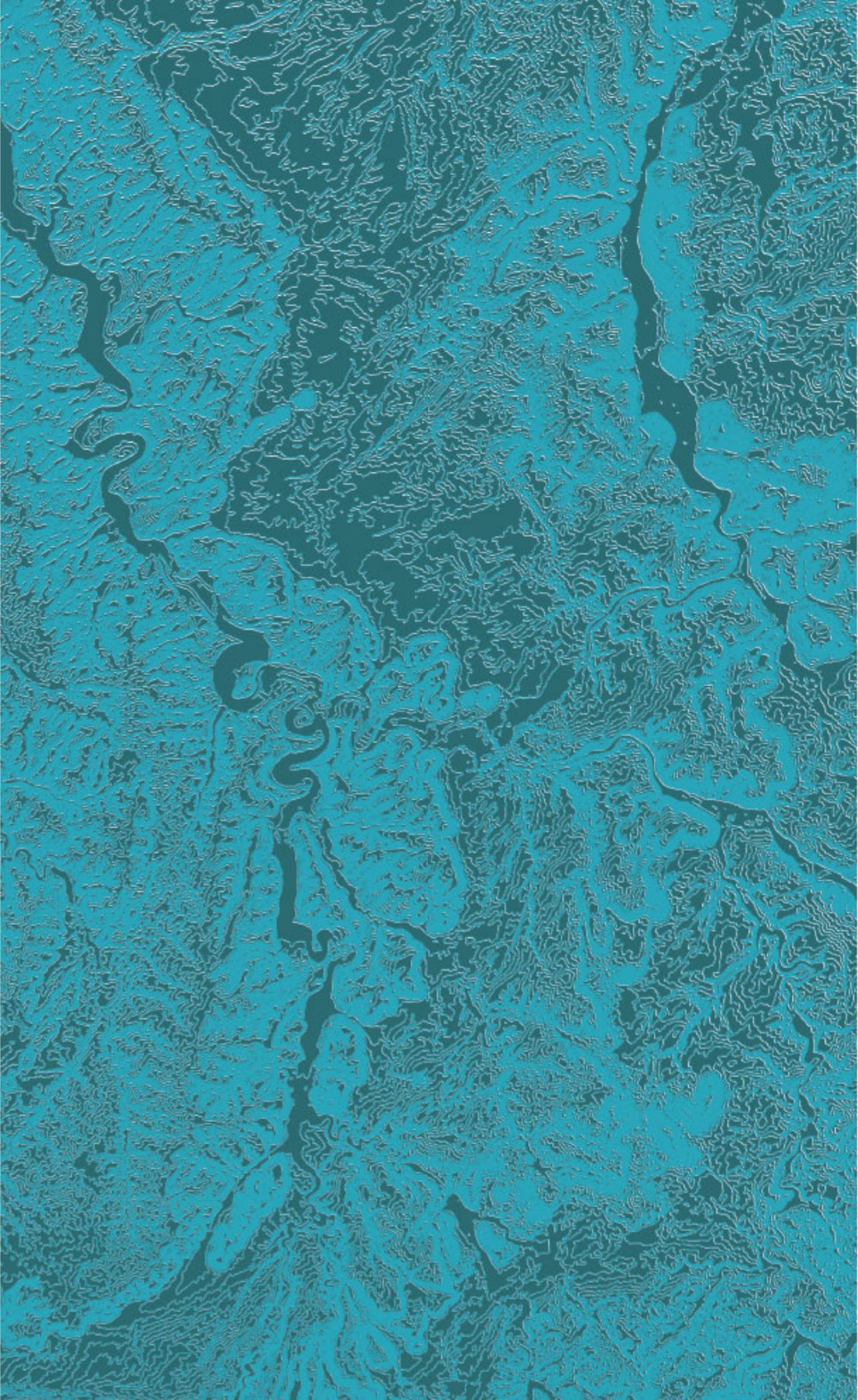
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL : ANALYSE DES MOBILITÉS

En amont de l'élaboration d'un Plan de déplacements urbains par la Communauté d'agglomération d'Épinal (CAE), l'Agence Scalen a réalisé une analyse synthétique des bassins de mobilités dans le territoire intercommunal étendu aux espaces voisins. L'objectif est d'apporter des connaissances sur le fonctionnement territorial de la CAE en matière de déplacements et de comprendre comment elle s'articule avec les autres territoires sud lorrains afin de proposer les solutions de transport les mieux adaptées aux besoins de la population.

Dans ce cadre, l'Agence a réalisé :

- une présentation de la méthodologie et des premiers résultats lors d'un comité de pilotage avec les services et élus locaux (CAE, DDT88, CD88, SCoT, Région) ;
- une analyse comprenant un volet de diagnostic de l'accessibilité et de l'offre de transports et un volet d'analyses statistiques et cartographiques ;
- une webcartographie reprenant l'ensemble des productions graphiques dans une interface de visualisation interactive en ligne.

Plus largement, ce travail s'inscrit en synergie avec la réalisation du Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) de la CAE où les déplacements constituent un enjeu majeur d'interterritorialité. Enfin, les analyses sur les bassins de mobilités s'insèrent également dans les réflexions portées par la Région dans le cadre de la future Loi d'orientation des mobilités (LOM).



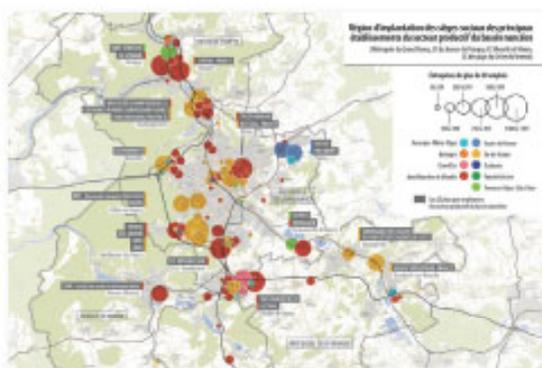
4.

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET PROMOTION**

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET ANALYSE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

En plus de mener des actions de veille stratégique et d'intelligence économique, l'Agence Scalen apporte aux élus et partenaires une information structurée du tissu économique local et régional, la connaissance des entreprises et des secteurs d'activités, et les clés de compréhension des dynamiques économiques à l'œuvre à l'échelle du Sud Lorraine et de la Grande Région transfrontalière.

ANALYSE DU BASSIN PRODUCTIF DE NANCY



L'analyse du bassin productif de Nancy s'inscrit dans le prolongement d'un premier travail de connaissance partagée engagé entre la Métropole du Grand Nancy et les intercommunalités du Bassin de Pompey, de Moselle et Madon, et des Pays du Sel et du Vermois.

Cette analyse permet de mettre en exergue les principales caractéristiques de la composition sectorielle du bassin. Une attention particulière est portée à l'activité productive dont la tendance structurelle est à la baisse depuis les années 1970. Elle identifie les secteurs surreprésentés en termes d'emplois par rapport à la Région Grand Est, prise comme territoire de référence, et caractérise cette spécialisation par taille d'entreprise. Elle recense les principaux établissements et précise la région d'implantation de leurs sièges sociaux.

Le maintien de l'activité productive, voire son développement, est un enjeu majeur pour l'avenir du territoire. La croissance de la sphère productive permettrait de dynamiser le solde migratoire du territoire, synonyme de croissance démographique et par conséquent de développement de l'emploi présentiel.

OBSERVATOIRE DES LINÉAIRES COMMERCIAUX DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Mené depuis une dizaine d'années, l'observatoire des linéaires commerciaux permet de suivre l'évolution de la typologie des commerces et services sur les principaux linéaires commerciaux de la Métropole du Grand Nancy. Il est réalisé à partir de relevés de terrain, avec photographie des vitrines, pour rendre compte visuellement de la transformation des linéaires.

Pour le centre-ville et les quartiers de Nancy, un partenariat spécifique est tissé depuis de nombreuses années avec le service « Économie, développement et urbanisme » de la Ville de Nancy qui coordonne la collecte des données transmises à l'Agence avant cartographie. D'autres données administratives (déclaration de travaux, fermeture pour travaux ou cessation d'activité, etc.) ont été agréées au fil des années. Au-delà de l'analyse du

nombre et de la typologie des linéaires (relativement stables malgré les rotations), l'Agence Scalen intègre à l'observatoire, depuis 2014, l'identification de la vacance fonctionnelle dans la commune. Les cellules vacantes depuis plus de trois ans révèlent souvent une inadéquation du local.



OBSERVATOIRE DE L'HÔTELLERIE ET DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DANS LE BASSIN HÔTELIER DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY



L'analyse annuelle de l'activité hôtelière et de l'hébergement touristique dans le bassin hôtelier de la Métropole du Grand Nancy est réalisée par l'Agence Scalen en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy, la CCI Métropolitaine de Meurthe-et-Moselle, Destination Nancy, la Ville de Nancy, l'Insee et les principaux acteurs locaux du tourisme.

Elle présente notamment :

- l'offre d'hébergement touristique du territoire ;
- les résultats de fréquentation constatés sur l'année ;
- l'impact des activités touristiques particulièrement pourvoyeuses de nuitées ;
- les retombées économiques générées par l'activité touristique pour la Métropole.

L'observatoire s'inscrit dans une démarche partenariale animée par l'Agence Scalen associant l'ensemble des acteurs locaux du tourisme.

Les différentes rencontres organisées dans le cadre de l'observatoire tout au long de l'année sont l'occasion d'échanger sur les enjeux du secteur et de proposer des actions de développement de l'offre d'hébergement et de promotion de l'activité touristique dans la Métropole.

Une réflexion est engagée avec l'ensemble des partenaires pour faire évoluer progressivement l'actuelle démarche vers un observatoire du tourisme et de l'hébergement touristique afin d'ouvrir le champ de l'étude aux indicateurs du tourisme, établir un profil plus détaillé des visiteurs de la destination, et évaluer de façon plus précise l'impact économique de l'activité touristique au sens large sur notre territoire.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DES SITES ATP DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

L'Agence Scalen a procédé en 2018 à l'actualisation de l'analyse qu'elle a menée en 2014 sur le profil économique des sites ATP (emplois, établissements, secteurs d'activités, spécialisations, contribution fiscale), et en ajoutant le 9^e site ATP créé en 2016 : Nancy Cœur d'Agglomération.

L'Agence a mis en évidence que le poids en emplois et établissements des sites ATP dans le Grand Nancy demeure à la fois important et stable en établissements (33 %), en emplois (47 %) et en ressources fiscales (46 %). À retenir également parmi les points saillants :

- les évolutions constatées entre 2013 et 2018 sont moins nettes qu'entre 2007 et 2013 (atténuation de l'effet-crise) ;
- les sites ATP ont pour la plupart conservé leur profil économique, avec des nuances toutefois ;
- le phénomène de tertiarisation (services aux ménages, services aux entreprises) gagne les sites ATP.

Ces conclusions ont été présentées à la Métropole du Grand Nancy et aux 9 associations ATP le 11 décembre 2018. Il est à noter que cette analyse a également permis à la Métropole d'identifier les établissements hors sites ATP susceptibles d'être intéressés par l'offre Très haut débit du RMT.

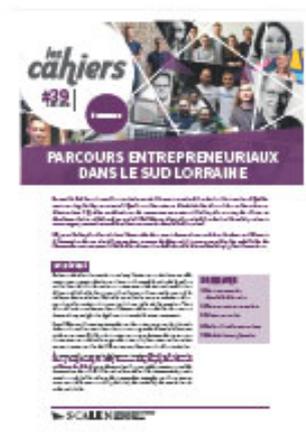
SUIVI DES SECTEURS TRANSPORT ET LOGISTIQUE

La Maison de l'Emploi (MDE) du Grand Nancy et ses partenaires, mènent depuis l'été 2018 un plan d'actions orienté vers la formation et le recrutement au bénéfice du secteur du transport et de la logistique.

À cet effet, l'Agence Scalen a participé aux différents groupes de travail (au Dynapôle notamment) et manifestations organisées (l'Opération sourcing du 22 novembre organisée par la MDE à l'Autre Canal à Nancy). L'Agence Scalen a rencontré une vingtaine d'entreprises de transport et de logistique afin de cerner leur activité, leurs enjeux et leurs problématiques sociales, économiques et spatiales dans le Grand Nancy. Ces entretiens ont permis la rédaction d'une note de synthèse portant sur les principaux enseignements, à destination des membres du Conseil Métropolitain de l'Économie et de l'Innovation (CMEI).

Par ailleurs, outre sa participation à l'étape Grand Est du Tour de France de la logistique du réseau AFILOG et au séminaire logistique Grand Est de l'ORT2L, l'Agence Scalen a apporté son expertise urbaine et économique aux étudiants réunis en mars par le groupe La Poste et l'institut de formation Ergapolis, autour du thème de la logistique urbaine à Nancy. Cette initiative était destinée à la mise en place d'une convention de synergie entre la Métropole du Grand Nancy, la Ville de Nancy et La Poste.

Enfin, dans le cadre du groupe d'accélération du C2IME, l'Agence a mis en relation le CEA Tech avec plusieurs grands groupes de transport et de logistique potentiellement intéressés par le projet de péniche autonome.



VALORISATION DES PARCOURS ENTREPRENEURIAUX ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES ENTREPRENEURS

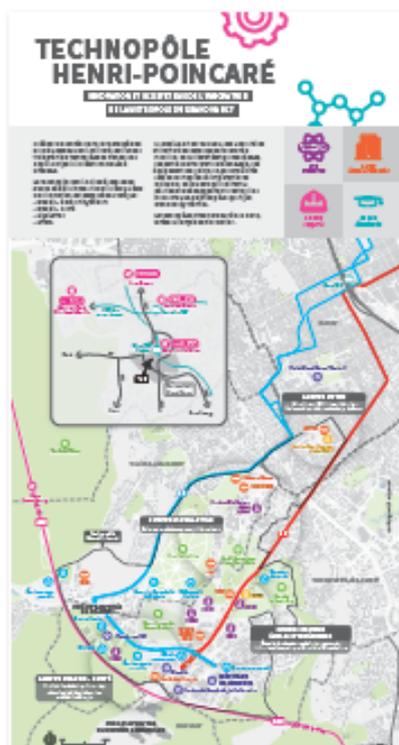
L'Agence a réalisé une publication sur les Parcours entrepreneuriaux (Cahier de Scalen #39 - avril 2018) qui a permis de découvrir le concept proposé par de jeunes entreprises (Handisco, Curionomie, MYRISSI, Yeeld, PretUp, The WIW, Tomorrow Jobs, Beegift, Data Observer et Moustache Bikes), et de montrer le dynamisme et les spécificités de l'écosystème entrepreneurial du Sud Lorraine. Par ailleurs, dans le cadre de ses missions, l'Agence accompagne des porteurs de projets et start-uppeurs lors des Cafés de la création du Crédit Agricole, les Rendez-vous du Commerce... ou lors de la détection et le suivi de projets de jeunes entreprises.

TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

Dans le cadre de la redynamisation du Technopôle Henri-Poincaré, dont le périmètre s'étend aujourd'hui du plateau de Brabois à Artem, l'Agence Scalen a réalisé un support de communication présentant le Technopôle et l'excellence métropolitaine, avec un double objectif :

- Partager une connaissance commune du Technopôle, des chiffres-clés et des éléments de repère.
- Valoriser la dynamique technopolitaine et le fruit des synergies permises entre les différents acteurs publics et privés présents sur le site (université, écoles, laboratoires et instituts de recherche, monde économique...).

Le document se présente sous la forme d'un dépliant de 8 volets avec la mise en exergue de 8 thématiques : Accessibilité ; Mobilité ; Formation et université ; Recherche et innovation ; Santé et recherche biomédicale ; Matériaux ; Services de proximité ; Cadre de vie. Il présente également une carte du site matérialisant les 4 campus et positionnant les principaux acteurs, ainsi qu'un zoom montrant le Technopôle dans son environnement territorial. Par ailleurs, en 2018, un travail de préfiguration d'un observatoire du Technopôle Henri-Poincaré a été mené en concertation avec la Métropole du Grand Nancy. Une note de proposition méthodologique a été rédigée préparant la mise en place de l'observatoire en 2019, en collaboration avec la SEM Innovation et la Métropole.



APPUI A L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES ÉCONOMIQUES

L'Agence Scalen accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement économique afin d'encourager l'initiative économique, renforcer la capacité d'innovation, proposer une offre foncière et immobilière adaptée, favoriser la création, la croissance et l'implantation des entreprises, attirer de nouvelles enseignes commerciales... L'Agence est aussi aux côtés des territoires qui ont scellé un partenariat avec la Région Grand Est dans le cadre d'un POCE (Pacte offensive croissance-emploi). Avec toujours pour objectif d'agir en faveur de la création de richesses et de l'emploi.

ANALYSE DU POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOGES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) réunit 6 anciennes communautés de communes et 3 communes supplémentaires. Destiné à approfondir le portrait de la Déodatie réalisé par l'Agence au 1^{er} semestre 2017, un diagnostic sur le positionnement économique a été engagé pour caractériser la trajectoire et la situation économiques de la CASDDV ainsi que son positionnement régional. Cette approche a été complétée par une quarantaine d'entretiens avec des acteurs du territoire (entreprises, associations, établissements publics, acteurs

sociaux) pour détecter les problématiques locales et comprendre les atouts et les freins à la dynamique économique. Enfin, un travail particulier exploratoire a été conduit pour analyser un panel de zones d'activité économiques dans le but de consolider la connaissance du foncier à destination des entreprises.

Ces trois volets ont permis de proposer un référentiel local pour construire une stratégie de développement économique et de mettre en œuvre des outils et des partenariats opérationnels locaux au service des entreprises et du territoire.

ANALYSE DU POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

Au 1^{er} janvier 2017, la fusion des Communautés de communes du Lunévillois et des Vallées du Cristal a donné naissance à la nouvelle Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Cet élargissement du territoire a nécessité de porter un nouveau regard sur sa situation économique et sur ses relations avec les territoires voisins. Dans ce contexte,

l'Agence a réalisé une étude pour mieux cerner le tissu économique, ses spécificités et son évolution. Ce diagnostic a été complété par une analyse des dynamiques des marchés foncier et immobilier à vocation économique. Enfin, l'Agence a apporté son expertise pour appuyer la collectivité dans son accompagnement à l'accueil et à l'implantation d'entreprises sur son territoire.

ANIMATION DE LA COORDINATION OPÉRATIONNELLE ÉCONOMIQUE ET DE L'INNOVATION (COEI)

Le Conseil Métropolitain de l'Économie et de l'Innovation (CMEI) a été installé en décembre 2017. Il réunit l'ensemble des acteurs publics en charge du développement économique. Le CMEI définit les orientations stratégiques, les priorités, les objectifs partagés dans le cadre d'une thématique ou d'actions communes à tous les membres du CMEI. Il évalue l'impact des stratégies, les évolutions de l'économie et ajuste les actions et coopérations.

Le CMEI est assorti d'une Coordination Opérationnelle Economique et de l'Innovation (COEI). Elle est composée des représentants techniques des membres du CMEI et des outils qui mettent directement en œuvre leur politique (Région Grand Est, SEM Innovation Henri-Poincaré, Agence Scalen, Maison de l'Emploi...).

L'articulation entre ces deux instances, l'une politique et l'autre technique, doit garantir un lien direct entre la volonté stratégique et la mise en œuvre opérationnelle, dans une approche collective de l'ensemble des partenaires. La coordination est animée par l'Agence Scalen.

Réunie 10 fois en 2018, la COEI a permis de resserrer progressivement les liens entre les acteurs, de structurer une démarche de collaboration en mettant en place des outils d'échange et de partage d'informations. Il s'agit de bien identifier les acteurs et les compétences d'accompagnement des entreprises, de mieux appréhender le contexte économique local, et de construire une réponse opérationnelle concrète et suivie aux besoins exprimés par les chefs d'entreprises sur le terrain.

ACCOMPAGNEMENT DE LA CANDIDATURE TIGA « DES HOMMES ET DES ARBRES »

En 2018, le Premier ministre a désigné les 24 lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt TIGA (Territoires d'Innovation de Grande Ambition), parmi lesquels le dossier « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » porté par la Métropole du Grand Nancy et la Communauté d'agglomération d'Épinal, et rassemblant un consortium de 75 partenaires publics et privés du Sud Lorraine.

L'Agence Scalen a apporté son appui à la direction du projet TIGA sous de multiples modes :

- La participation au séminaire du 13 juillet organisé à Sion et aux différentes réunions de travail à la Métropole du Grand Nancy et à la Communauté d'agglomération d'Épinal, centrées sur les projets en cours, notamment un échange technique sur les études conduites par le CEREMA, avec partage des réflexions sur les échelles des études, les points techniques de cartographie et les bases de données mobilisables, ou encore sur le projet GID-Route porté par NOREMAT et le LERPI de l'Université de Lorraine.

- La formulation stratégique d'ensemble de DHDA (en particulier les éléments de langages communs pour prospecter efficacement, le schéma actualisé des différents "axes" de travail) à destination des 80 membres du collectif et des entreprises.
- La recherche active d'entreprises potentiellement intéressées par la proposition de valeur du projet « Des Hommes et des Arbres », en lien notamment avec le pôle de compétitivité Hydroeos.
- La réalisation de cartes mettant en exergue le croisement de plusieurs dispositifs publics relevant du Programme investissements d'avenir (PIA).



ACCOMPAGNEMENT DU GRAND NANCY À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Au regard de son potentiel économique et de la structuration de son territoire, la Métropole du Grand Nancy a souhaité s'engager pleinement, avec l'appui de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans l'économie circulaire en initiant une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT). L'Agence Scalen a apporté un appui méthodologique et rédactionnel pour élaborer, au cours du second semestre 2018, le cahier des charges d'une analyse de préfiguration, portée par le pôle développement économique et innovation de la Métropole. Cette analyse vise à préparer la réponse de la Métropole à l'appel à projets EIT 2019 de l'ADEME et le Conseil régional, en particulier via le programme Climaxion.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY



Dans le cadre de l'actualisation de la stratégie de développement commercial du Grand Nancy adoptée en janvier 2017, l'Agence Scalen a animé une dizaine d'ateliers, un par pôle commercial, réunissant les élus et les techniciens des communes et de la Métropole du Grand Nancy, les consulaires et les représentants des associations de commerçants et de sites ATP.

L'objectif était de disposer d'une stratégie de développement commercial concertée à l'échelle de la Métropole qui soit lisible pour les acteurs du monde du commerce, les enseignes et les promoteurs commerciaux prospectés, et qui puisse être traduite dans les documents de planification et les dispositifs d'aménagement opérationnels. Les ateliers ont permis de définir (ou de vérifier) les éléments de réglementation du PLUi qui relèveront d'OAP thématique (réglementation générale commerce) et d'OAP de secteur (spécifiques aux pôles commerciaux). Suite à ce travail, l'Agence a rédigé un rapport de synthèse.

La nouvelle stratégie a été adoptée le 8 février 2019 par le Conseil métropolitain. Elle est d'ores et déjà appliquée dans le cadre de l'instruction des dossiers de CDAC en attendant d'être traduite dans le nouveau PLUi.

LE PACTE OFFENSIVE CROISSANCE EMPLOI DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Le Pacte offensive croissance-emploi (POCE) s'inscrit dans la stratégie de développement économique de la Région Grand Est (SRDEII). Il constitue le volet économique du Contrat de partenariat métropolitain entre la Région, la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy (2018-2021). Il s'appuie sur les besoins du territoire au regard de ses spécificités, ses atouts et ses potentiels. Il identifie les actions structurantes à mener, en matière de développement économique et d'innovation, actions décisives pour l'avenir du territoire et la création d'emplois.

L'Agence Scalen a fourni des éléments de diagnostic sur la situation économique générale de la Métropole du Grand Nancy, puis de manière plus détaillée sur les différentes thématiques et filières donnant lieu aux projets de développement inscrits dans le POCE.



LE PACTE OFFENSIVE CROISSANCE EMPLOI DE LA CA D'ÉPINAL, DE LA CC DE LA RÉGION DE RAMBERVILLERS, ET DE LA CC DE BRUYÈRES-VALLONS DES VOSGES

Dans un esprit d'efficacité et de proximité, la Région Grand Est souhaite promouvoir des alliances territoriales pour développer la compétitivité et l'attractivité économique du Grand Est. Pour cela, elle a proposé un outil de dialogue et d'action entre la Région et les groupements d'EPCI dont la formalisation se traduit par un document, le Pacte offensive croissance-emploi (POCE). L'objectif est de faire levier pour encourager l'innovation et le développement du territoire.

La Communauté d'agglomération d'Épinal, la Communauté de communes de la région de Rambervillers et la Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges sont associées au sein d'un POCE. L'objectif consiste à décliner les axes stratégiques du SRDEII en partenariat avec les territoires en fonction de leurs spécificités et leur diversité. L'Agence Scalen participe à l'élaboration d'une stratégie partagée à l'échelle de ce territoire via la réalisation d'un diagnostic global et de diagnostics thématiques, ainsi que la rédaction du volet commun comprenant tous les projets de développement retenus par les collectivités.



ACCOMPAGNEMENT DE LUNÉVILLE À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE SMART CITY

La Ville de Lunéville mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse de redynamisation de son centre-ville. En 2018, elle a missionné l'Agence pour l'accompagner dans l'élaboration d'une feuille de route Smart City, l'un des volets du programme national « Action Cœur de Ville » dont elle est bénéficiaire.

Si la notion de Smart City a en premier lieu été portée par des métropoles, plusieurs exemples réussis montrent en effet qu'il est possible et pertinent de mener ce type de politique à l'échelle de villes moyennes.

C'est dans cet objectif que l'Agence Scalen a réalisé en 2018 :

- une note d'exposé et un diaporama sur la Smart City et ses enjeux ;
- un état des lieux des pratiques actuelles de la ville ;
- un premier recensement d'actions mises en place par des territoires de taille comparable à la ville de Lunéville.

La mission se poursuit en 2019 avec la réalisation d'un second benchmark ciblé sur trois thématiques prioritaires (attractivité résidentielle, commerciale et touristique) et la proposition d'une feuille de route.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL : LE CHÂTEAU DE LUNÉVILLE



Dans le cadre de la rénovation du Château de Lunéville, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a remis en état la partie du château détruite lors de l'incendie et dont il était propriétaire (salle des gardes, salle de la livrée, chapelle, escalier d'honneur et crypte).

Récemment, l'État a transféré au Conseil départemental la partie regroupant des appartements ducaux et de l'intendance, également très touchée par l'incendie, qui était encore propriété du ministère de la Défense. L'État avait assuré la restauration du clos couvert et la mise en sécurité des éléments de décors intérieurs abimés, mais non totalement détruits par l'incendie. Il n'a cependant pas souhaité aller plus loin dans la restauration de ces espaces, puisque cette restauration est en lien direct avec le positionnement global retenu pour le projet muséographique, touristique et économique du château.

Pour définir ce positionnement, le Conseil départemental a souhaité associer les autres collectivités territoriales (Grande Région, Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la Ville de Lunéville) à cette réflexion autour de la préfiguration

du château afin de créer une harmonie entre les différentes actions menées par ces collectivités dans le domaine de la culture, du patrimoine, du tourisme...

L'Agence Scalen a apporté son expertise pour nourrir la réflexion engagée autour de la préfiguration du projet global du château. Elle a analysé, en fonction des caractéristiques du château, une centaine d'exemples de rénovation, transformations similaires de châteaux ou bâtiments patrimoniaux en France et à l'étranger ayant fait l'objet de projets globaux mettant en exergue des fils conducteurs intéressants ou innovants. Tous ces projets ont été passés au crible d'une grille de questions identiques permettant de mettre en exergue :

- le positionnement ;
- le modèle économique ;
- l'évolution du projet dans le temps ;
- la manière d'appréhender la contrainte du multi-sites ;
- le public cible ;
- les mises en réseau.

Ce benchmark a été présenté au comité de pilotage politique de la démarche et a permis d'alimenter l'étude de faisabilité menée par le Conseil départemental, toujours en cours aujourd'hui.

ANALYSE DE PROTECTION PATRIMONIALE ET DE VALORISATION DU RÉSEAU DES ABBAYES DE LA DÉODATIE

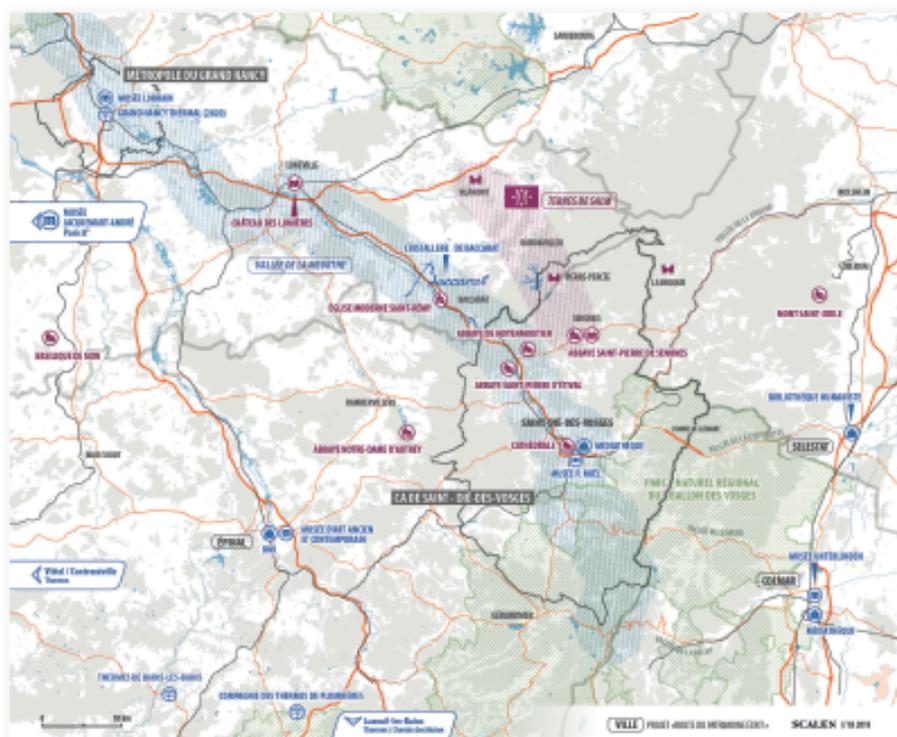


L'Agence Scalen accompagne depuis 2017 la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, engagée, avec ses partenaires (État, Département, communes) dans une démarche ambitieuse de protection patrimoniale et de valorisation touristique de 4 sites : les abbayes d'Étival, de Moyenmoutier, de Senones et la cathédrale de Saint-Dié-des-Vosges.

Epaulée par le Cabinet MEDIEVAL-AFDP, l'Agence a conduit une première phase de diagnostic du territoire qui s'est achevée à la fin de l'année 2017, avec la présentation au bureau communautaire, lors d'un séminaire des élus, du diagnostic et de l'environnement général du projet. Elle a ensuite organisé un séminaire de projet en février 2018 au Musée Pierre-Noël, qui a permis de dégager des pistes de réflexion qui ont été évoquées dans les deux ateliers, qu'elle a animés portant sur trois sujets :

le positionnement thématique, l'identification du périmètre qui en découle, l'adoption d'une méthode de travail et de la démarche à mener.

Enfin, le cabinet MEDIEVAL-AFDP a rendu sa proposition de schéma directeur pour le réseau des abbayes le 24 avril 2018 au Musée Pierre Noël. Ce schéma propose à la Communauté d'agglomération un positionnement stratégique et thématique (identification des types d'intervention et des dynamiques économiques induites, évaluation des grandes phases de développement).



ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT ET À L'ACCUEIL D'ENTREPRISES ET À L'ANIMATION DE RÉSEAUX

S'appuyant sur une très bonne connaissance des ressources territoriales et du tissu économique local et régional, l'Agence Scalen valorise les entreprises, les compétences et les savoir-faire locaux, et contribue à accroître la notoriété de la Métropole du Grand Nancy et du Sud Lorraine au plan national et international. Outre la prospection dans le secteur du commerce sur laquelle elle est positionnée depuis des années, l'Agence a renforcé en 2018 son action de valorisation de la Métropole du Grand Nancy dans les réseaux économiques nationaux et internationaux. Enfin pour séduire les principales cibles économiques identifiées (entreprises, investisseurs, enseignes...), l'Agence réalise des outils opérationnels présentant les atouts économiques, les grands projets du territoire, et des informations pratiques sur les opportunités de développement.

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

L'Agence Scalen assure une présence permanente auprès des entreprises de la Métropole du Grand Nancy. En effet, en 2018, l'équipe de développement économique a rencontré un total de 550 entreprises de la Métropole, soit une moyenne de 11 entreprises par semaine, dont :

- 340 entreprises dans le cadre du programme de rencontres des entreprises du Grand Nancy, de l'animation des réseaux économiques de la Métropole (clusters, filières, PDIE, associations ATP), ou de la réalisation d'analyses portant sur la connaissance du tissu économique du territoire.
- 210 entreprises porteuses de projets d'implantation ou de développement d'activités tertiaires, industrielles, artisanales ou commerciales dans la Métropole, dans le cadre du bureau d'accueil des entreprises.

Au total 20 projets d'implantation ou de développement d'activités se sont concrétisés dans la Métropole du Grand Nancy en 2018. Ces projets ont généré près de 200 nouveaux emplois pour le territoire.

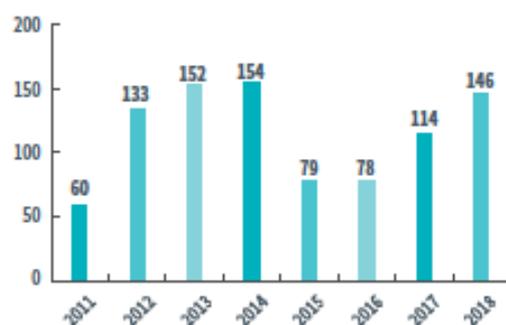
Par ailleurs, dans le cadre de ses missions dans le Sud Lorraine, l'Agence a rencontré 58 entreprises dans le Lunévillois, le Sel et Vermois, et dans les agglomérations d'Épinal et de Saint-Dié-des-Vosges.

Elle a également noué des contacts avec 139 entreprises exogènes : ce chiffre, en forte progression depuis deux ans, a été multiplié par 4 depuis 2013.

Enfin, Scalen a rencontré 146 prospects et investisseurs potentiels (une progression de près de 30 % par rapport à 2017) grâce au renforcement de la présence de la Métropole du Grand Nancy dans les salons professionnels, notamment son retour en tant qu'exposant au salon SIMI à Paris.



▲ Nombre de rencontres d'entreprises du territoire (Métropole du Grand Nancy)



▲ Nombre de contacts aux salons professionnels

LE BUREAU D'ACCUEIL DES ENTREPRISES : UN OUTIL PARTENARIAL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Outil essentiel de la politique de développement économique de la Métropole du Grand Nancy, le bureau d'accueil des entreprises a pour objectif d'accueillir, d'accompagner, de faciliter, d'orienter et de soutenir les projets de développement des entreprises.

Il s'adresse à toutes les entreprises, institutions, associations, professions libérales, quel que soit leur domaine d'activités, et leur cycle de vie (création, développement, relocalisation, implantation, transmission). Au-delà de l'accompagnement à la recherche immobilière et foncière, l'Agence joue un rôle de facilitateur auprès des entreprises puisqu'elle est en contact permanent avec un réseau de partenaires publics et privés (collectivités, communes, administrations, aménageurs, commercialisateurs, promoteurs, investisseurs, chambres consulaires, associations de chefs d'entreprises...). Elle mobilise avec eux les ressources nécessaires, publiques et privées pour répondre aux besoins des entreprises et mettre en place un environnement favorable à leur développement.

Chaque année, ce sont en moyenne 185 nouveaux projets qui sont accompagnés par le bureau d'accueil des entreprises (moyenne à 5 ans).

En 2018, 183 nouveaux projets ont été accompagnés : 78 projets d'entreprises tertiaires et d'activités (25 % de projets tertiaires, 75 % de projets d'activités) et 105 projets commerciaux.



▲ Évolution du nombre de nouveaux projets accompagnés par le bureau d'accueil des entreprises

ZOOM SUR LES PROJETS DE RECHERCHE DE LOCAUX ET DE FONCIER DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY DANS LE CADRE DU BUREAU D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Dans la Métropole du Grand Nancy, 80% des entreprises recherchent plutôt des locaux, et plutôt pour de la location (60 % d'entre elles).

Pour le marché des bureaux, les surfaces principalement recherchées sont comprises en 80 et 300 m², notamment sur le secteur Nancy centre-gare.

Pour le marché des locaux d'activités, la majorité des recherches sont comprises entre 300 et 1 000 m². Elles dépassent rarement les 1 000 m² à l'exception de projets industriels. Le secteur le plus attractif pour ce marché reste le Sud de la Métropole (Dynamopôle, Nancy Porte Sud...).

En 2018, l'Agence a accompagné 60 projets de recherche de locaux - foncier, parmi lesquels :

- La SACICAP de Lorraine, installation dans le bâtiment République à Nancy
- Axyscom, installation au 25 rue André Fruchart à Maxéville
- SBS Technology, installation aux Nations à Vandoeuvre.

LES TENDANCES DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

Foncier économique disponible

En 2018, l'offre foncière immédiatement cessible aux entreprises s'élève à 37 hectares. Elle est principalement située au Nord et au Sud de la Métropole du Grand Nancy sur Saint-Jacques Activités et le Dynamopôle. A moyen terme, 49 hectares ont été identifiés comme pouvant accueillir de l'activité économique. A long terme, 62,5 hectares, classés en réserve foncière, pourraient permettre à la Métropole de rééquilibrer l'offre disponible sur le territoire, notamment au Sud, à l'Est et à l'Ouest.

En 2018, l'Agence a accompagné 10 entreprises dans la recherche de foncier. Ce suivi permet de mettre en avant que les surfaces les plus recherchées sont comprises entre 2 000 et 3 000 m² et que le secteur le plus attractif est le Sud de la Métropole du Grand Nancy (Dynamopôle, Nancy Porte Sud). Ces sites bénéficient en effet d'une excellente desserte autoroutière, recherchée par les entreprises.

Foncier économique vendu

L'année 2018 représente une année de transition pour la vente de foncier à vocation économique sur la Métropole du Grand Nancy avec environ 1 ha commercialisés. En effet, après une année exceptionnelle en 2017, plusieurs projets lancés en 2018 aboutiront finalement en 2019. C'est notamment le cas pour l'Ecoparc sur Saint-Jacques Activités et le lotissement du Haut-des-Ronces sur le Dynamopôle.

MANIFESTATION « IMMO ECO », LE RENDEZ-VOUS DES ACTEURS DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE



Le 6 avril 2018, l'Agence Scalen a donné rendez-vous aux commercialisateurs, promoteurs, collectivités, chambres consulaires ou encore réseaux d'entreprises pour faire le point sur le marché de l'immobilier d'entreprise, les tendances et les principaux enjeux. Cet évènement a été l'occasion de présenter les missions de l'Agence en matière de développement économique, son rôle de coordinateur dans la recherche de locaux et/ou de foncier sur la Métropole du Grand Nancy pour les porteurs de projet à la recherche d'une solution d'implantation, les projets suivis en 2017 et le type de demandes. Enfin, la parole a été donnée aux acteurs de l'immobilier d'entreprise, en particulier François Suty (ACTE CBRE), Jean-Marc Gilson (Arthur Loyd) et Hugues Devaux (FNAIM).

DÉTECTION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'ENTREPRISES

Au-delà de l'accompagnement à la recherche de locaux ou foncier, l'Agence Scalen intervient également auprès des entreprises afin de les accompagner dans leurs projets (aides, financement, partenariat, transmission, restructuration, innovation...).

En 2018, l'Agence Scalen a rencontré plus de 300 entreprises afin d'anticiper leurs besoins et/ou problématiques, rendre possible leurs projets, faciliter leurs démarches, les orienter vers les partenaires locaux experts... La majorité des entreprises rencontrées sont des PME, souvent peu au fait de l'étendue de l'écosystème économique à leur disposition. Ces entretiens ont concerné des questions relatives à l'environnement local de l'entreprise et à leur fonctionnement propre.

70 % des entreprises rencontrées ont pu être mises en relation avec des acteurs économiques comme la Région, la Maison de l'emploi, les sites ATP ou encore des organismes financiers. De plus, la participation active de l'Agence au COEI a permis d'informer l'ensemble des partenaires présents sur les besoins de ces entreprises et de créer des contacts plus approfondis entre les acteurs.

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNES COMMERCIALES

Suite à l'adoption de la stratégie de développement commerciale, la Métropole du Grand Nancy a souhaité renforcer l'accueil, l'accompagnement et la prospection des enseignes commerciales en s'appuyant sur le travail déjà mené depuis plusieurs années par l'Agence Scalen. Les missions de l'Agence :

- Faciliter l'implantation d'enseignes dans la Métropole du Grand Nancy.
- Proposer à chaque porteur de projet une sélection « sur mesure » et à jour des opportunités d'implantations disponibles sur le territoire.
- Proposer une rencontre avec les élus des territoires concernés.
- Prospecter des enseignes, en particulier avec un rayonnement métropolitain, dans les salons professionnels.
- Assurer un suivi du dossier et une restitution aux élus et techniciens partenaires.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COMMERCIAUX EN PARTENARIAT AVEC L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ET LES ARCHIVES MUNICIPALES DE NANCY

Dans le cadre de ses missions de prospection commerciale, l'Agence Scalen recherche, notamment en hyper centre de Nancy, des locaux d'exception présentant des éléments de patrimoine remarquables (vitraux, escaliers, plafonds, etc.). L'Agence a initié un partenariat avec les services de l'Inventaire du Patrimoine et des Archives municipales. Ainsi, lors de la recommercialisation d'un local au centre-ville présentant un intérêt historique, l'Agence analyse les dossiers du bâtiment transmis par l'inventaire et des archives, et déclenche, si nécessaire, une visite conjointe de ces services avec le commercialisateur.

Plusieurs belles découvertes ont été réalisées : escaliers majestueux, vitraux Grüber, plafonds Cayette... Ces éléments rénovés pourront être un atout supplémentaire pour la recommercialisation des locaux commerciaux. Cette démarche permet de donner accès à un patrimoine nancéien parfois méconnu ou oublié et renforce l'attractivité du centre-ville commerçant de Nancy, en particulier lors de la valorisation de l'offre commerciale dans les grands salons professionnels où l'Agence est présente, en particulier le MAPIC (marché International de l'Immobilier Commercial).



LES RENDEZ-VOUS DU COMMERCE DE LA VILLE DE NANCY

La Ville de Nancy organise chaque année ce Rendez-vous en partenariat avec les Vitrines de Nancy, la CCI de Meurthe-et-Moselle et l'Agence Scalen à destination des commerçants et des professionnels de l'immobilier commercial. Pour cette 3^e édition, des ateliers d'échanges autour d'un thème du commerce de centre-ville à horizon 2030 ont été organisés, dont un sur l'urbanisme commercial animé par l'Agence Scalen, ainsi qu'un forum avec des professionnels proposant des services pour les commerçants et les professionnels de l'immobilier commercial sur lequel l'Agence avait un stand. La journée s'est conclue avec une remise de trophées, dont le Trophée de la « Grande Enseigne de l'année » remis par le Président de l'Agence Scalen à Starbucks.



RÉFÉRENT ATP TECHNOPOLE HENRI-POINCARÉ

La démarche ATP, initiée par la Métropole du Grand Nancy, a pour but de soutenir l'association d'entreprises en place sur le site, afin de favoriser le dialogue entre les entreprises et la collectivité, et de mieux prendre en compte les besoins des utilisateurs du parc d'activités. Au sein de ce dispositif, le référent ATP a pour mission de coordonner les actions entre l'association d'entreprises du site et la Métropole.

L'Agence Scalen est référent ATP sur le Technopôle Henri-Poincaré. Elle appuie l'association d'entreprises NB Tech dans la réalisation de ses projets (en particulier l'organisation de la Fête du Technopôle et de la Mobilité, le PDIE, la Fête du Vélo), et participe aux Conseils d'administration.

APPUI AU SYNDICAT MIXTE DE LA MULTIPOLE SUD LORRAINE DANS SA DÉMARCHE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Suite à l'analyse de la stratégie d'accompagnement des entreprises conduite en 2017 par l'Agence Scalen et l'Agence de Développement Terres de Lorraine (ADTL), présentée au Bureau de la Multipole par les agences au printemps 2018, Scalen a poursuivi la contribution à la réflexion du Syndicat Mixte sur les sujets potentiels de coopération économique, tels que le travail en réseau et l'amélioration et la création de valeurs de l'offre économique dans les sites d'activités.

Ces deux sujets ont été travaillés avec les élus et techniciens des 13 EPCI du Sud54, lors d'ateliers organisés dans les locaux de l'Agence, avec un focus particulier sur la dynamisation de l'offre économique locale (sous l'angle d'une optimisation de la gestion des sites d'activités notamment) ainsi que les actions de coopération possibles. Parmi celles-ci s'est dégagé le besoin de disposer d'un outil d'observation dynamique du foncier d'activité et de l'immobilier d'entreprise.

APPUI AUX FILIÈRES ÉCONOMIQUES DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

Cluster construction et conception durables

En 2018, l'Agence Scalen a contribué à la réflexion des deux groupes de travail organisés et animés par la FFB54 (Fédération Nationale du BTP de Meurthe-et-Moselle), pilote du cluster: « les usages du numérique dans l'acte de construire » et « adaptation de l'habitat ».

L'Agence a par ailleurs participé aux différents événements organisés par l'association TUB et Polytech consacrés au BIM (Building Information Modeling), de la phase de construction à celle de la maintenance des bâtiments.

Cluster Industries culturelles et créatives

Les Industries culturelles et créatives (ICC) représentent une des 8 filières retenues par la Métropole du Grand Nancy dans la stratégie de développement économique du territoire.

En 2018, l'Agence Scalen a apporté son appui dans la démarche engagée pour la structuration de la filière en cluster. L'organisation du cluster et les actions à mettre en œuvre nécessitent avant tout d'avoir une bonne connaissance de la composition de ces industries aux activités très diverses, de leur évolution, de leur poids, comme par exemple l'artisanat d'art, témoignage du savoir-faire local.

Tous ces éléments doivent contribuer à nourrir les diverses réflexions et articuler les actions engagées sur le territoire, en particulier avec le projet de l'Octroi, la Pépinière Culturelle et Créative.

Cluster tourisme d'affaires

L'Agence Scalen participe aux réunions du cluster Tourisme d'affaires, animé par la société Destination Nancy, et qui réunit les différents acteurs du secteur. Les principaux enjeux du cluster :

- Professionnaliser les acteurs de la filière pour répondre à l'ouverture de Nancy au marché des grands événements nationaux et internationaux.
- Donner de la lisibilité à l'offre de la destination, pour avoir une offre claire et adaptée dans un contexte concurrentiel national fort.
- Générer des retombées économiques et sociales pour l'ensemble de la destination.

En 2018, les travaux du cluster se sont articulés autour de la signature d'un contrat de gestion avec les hébergeurs de la destination, de l'identification en partenariat avec l'Université de Lorraine des synergies possibles en matière d'accueil de colloques et de congrès scientifiques, et de la mise en place d'un Pacte d'accueil des grands événements pour lequel l'Agence Scalen est signataire, tout comme 11 autres partenaires.

Démarche Santé-Matériaux

L'Agence a réalisé une synthèse des opportunités de marché à l'échelle européenne et internationale. Cette démarche se poursuivra en 2019 en lien avec les entreprises concernées.

PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ENTREPRISES (PDIE)

Coordination des PDIE de la Métropole du Grand Nancy

L'Agence Scalen coordonne les deux Plans de déplacements interentreprises mis en place par les associations NB Tech et Rives de Meurthe.

Sur le Technopôle Henri-Poincaré, les établissements sont engagés dans la sixième année de mise en place des actions.

2018 a été l'occasion d'effectuer un bilan du PDIE sur les 6 dernières années avant un réengagement des établissements dans la démarche en 2019. Ce bilan, qui a suivi une enquête auprès des utilisateurs du site, montre une évolution positive des actions qui ont été menées. La part modale de la voiture est passée de 80 % à 73 %, celle du vélo de 1 % à 4 %, et l'usage des transports en commun de 12 % à 16 %.

Côté modes doux, la troisième édition du Printemps du vélo a été organisée. Pendant deux semaines, des animations autour du vélo, des gyropodes et des trottinettes électriques ont été programmées chaque jour à midi dans différents établissements du Technopôle. En parallèle, la subvention pour l'acquisition de vélos, trottinettes et gyropodes a été renouvelée et 60 demandes ont été reçues pour l'année. Un travail important a également été effectué autour du cheminement piétons avec la mise en place d'un marquage au sol indiquant les directions et les temps de trajet.

Enfin, en septembre, s'est tenue la septième édition de la Fête du Technopôle et de la mobilité organisée sur l'hippodrome de Brabois. Plus de 1 500 personnes ont visité la cinquantaine de stands proposés. La fête s'est terminée par le traditionnel challenge interétablissements.

Sur Rives de Meurthe, 2018 a été la seconde année de mise en oeuvre des actions suite au plan d'actions adopté en 2016.

En plus des deux commissions « transports en commun » et « modes actifs », une troisième commission « stationnement » a été créée. Cette question est en effet de plus en plus problématique sur le site d'activités, c'est pourquoi les entreprises ont souhaité développer l'idée de parkings pendulaires en s'appuyant sur les parcs de stationnement du supermarché Auchan Lobau et du stade Marcel Picot. La mise en place opérationnelle s'effectuera début 2019.

La fin d'année 2018 a vu le lancement de deux nouveaux PDIE, Porte Sud et Saint-Jacques Activités, dont le déploiement sera accompagné par l'Agence Scalen.

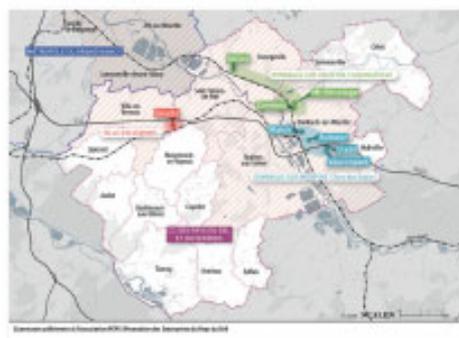


Communauté de communes des Pays du sel et du Vermois

Suite à la prise de compétence mobilité en janvier 2017, la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV) s'est engagée dans une politique de transport en mettant en place un réseau de bus en 2018. En parallèle, la CCPSV a engagé une réflexion sur l'opportunité de réaliser un ou plusieurs PDIE sur le territoire. Afin d'évaluer la pertinence de cette stratégie, l'Agence Scalen a mené une analyse de préfiguration en s'appuyant sur des entretiens réalisés auprès d'un panel d'entreprises du territoire, qui lui a permis de définir les pratiques des salariés (provenance, modes et fréquences de déplacements), les problématiques rencontrées par les salariés (stationnement, coût du transport), et les démarches en cours au sein des entreprises en matière de mobilité.

En concertation avec les services et les élus de la CCPSV, une délimitation des périmètres susceptibles d'accueillir un PDIE a été définie, ainsi qu'un panel d'entreprises représentatif du tissu économique.

Les préconisations et recommandations issues de ces travaux furent restituées lors d'un séminaire avec les élus. L'analyse des entretiens menés par Scalen a démontré qu'à l'heure actuelle, la mise en œuvre d'un ou plusieurs PDIE sur le territoire n'était pas opportune.



PROMOTION, PROSPECTION, ATTRACTIVITÉ

SALONS PROFESSIONNELS

Marché International de l'Implantation Commerciale et de la Distribution (MAPIC)

L'Agence Scalen a organisé la présence de la Métropole du Grand Nancy lors de l'édition 2018 du MAPIC, qui s'est déroulée du 14 au 16 novembre au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, avec un stand aux couleurs de la nouvelle démarche d'attractivité de la Métropole « Nancy, Votre place est ici ».

Le salon a réuni plus de 8 500 participants de 80 pays, dont 2 000 enseignes, 2 200 promoteurs, 350 sociétés d'investissement et institutions financières, et 240 acteurs de l'innovation.

Les objectifs de la présence de la Métropole à ce salon international dédié au développement commercial :

- Prospecter des investisseurs et des enseignes à haute valeur ajoutée, y compris à l'international.
- Présenter les opportunités d'implantation, et les perspectives à court, moyen et long termes.
- Mettre en avant l'accompagnement personnalisé proposé par la Métropole aux enseignes et aux propriétaires d'actifs.

- Développer des réseaux et des relations privilégiées avec les professionnels du développement commercial et connaître les stratégies des groupes commerciaux et foncières.
- Suivre les nouvelles tendances de consommation, les concepts commerciaux innovants, et faire un benchmark auprès des autres territoires.

Les nombreux contacts noués pendant le salon ont donné lieu à des visites d'enseignes sur le territoire.



Le Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI)



Le Salon de l'immobilier d'entreprise se tient tous les ans au Palais des Congrès de Paris pendant trois jours, début décembre. Ce salon est l'occasion pour les collectivités territoriales et les territoires français de promouvoir leurs zones d'activités, leurs futurs projets et de présenter leurs stratégies de développement. Après une forte hausse de la fréquentation du salon en 2017, l'édition 2018 était encore en progression avec plus de 30 000 visiteurs, principalement des décideurs de l'immobilier tertiaire (investisseurs, grands groupes français, promoteurs, constructeurs).

La Métropole du Grand Nancy, Metz Métropole et la Moselle, représentées par leurs agences de développement Scalen, Inspire Metz et Moselle Attractivité, ont exposé au salon SIMI, sur un stand commun. Les objectifs de la présence de la Métropole au salon SIMI :

- Valoriser son image.
- Prospecter des investisseurs et des entreprises susceptibles d'investir ou de s'implanter dans la Métropole.
- Présenter ses opportunités d'implantation ou d'investissement immobiliers et foncières et les perspectives à court, moyen et long termes.
- Promouvoir les grands projets métropolitains.
- Créer et développer des relations privilégiées avec les professionnels de l'immobilier d'entreprise, et avec les réseaux économiques parisiens.

L'Agence Scalen y a rencontré de nombreux commercialisateurs, promoteurs, et aménageurs publics et privés, lui permettant ainsi de conforter des contacts dans le domaine du commerce pris lors du MAPIC en novembre, mais aussi d'échanger avec des promoteurs de l'immobilier d'entreprise.

Salon du retail et de l'immobilier commercial (SIEC)

L'Agence a participé au salon du retail et de l'immobilier commercial (SIEC) les 6 et 7 juin 2018 à Paris, Portes de Versailles. Deuxième salon professionnel de l'immobilier commercial après le MAPIC, il est incontournable pour tous les acteurs français du commerce. Organisé par le Conseil National des Centres Commerciaux (CNCC), ce salon attire plus de 5 000 visiteurs.

Le SIEC est l'occasion pour l'Agence Scalen de faire un point d'étape avec les grands promoteurs sur les opportunités d'implantation dans le centre-ville de Nancy et plus largement dans la Métropole du Grand Nancy. Il permet aussi de rencontrer des enseignes aux concepts innovants qui, après une première expérience réussie sur un territoire, cherchent à s'implanter sur d'autres agglomérations et métropoles, comme le Grand Nancy.

Enfin, les conférences organisées permettent de nourrir une veille active sur les stratégies de groupes et de promoteurs.



Salon Franchise Expo



Cet événement, qui se déroule chaque année au Parc des Expositions de Paris, rassemble les entrepreneurs candidats à la franchise, plus de 460 enseignes de 87 secteurs d'activités en France et à l'international, et les acteurs qui accompagnent la réussite des projets d'entreprise (territoires, conseillers ou financeurs). Organisé du 25 au 28 mars 2018, ce salon a été l'occasion pour l'Agence de promouvoir les opportunités d'implantations commerciales de la Métropole et de rencontrer des enseignes intéressées par le développement de leur réseau sur le territoire.

Foire Internationale de Nancy

La Foire Internationale de Nancy se tient tous les ans tout début juin pendant une dizaine de jours au Parc des Expositions. La 84^e édition du salon en 2018 a accueilli 105 000 visiteurs, avec 521 exposants et marques représentées, dont 82 entreprises locales au sein du village des Métiers et de l'Artisanat.

L'Agence Scalen a participé à la Foire Expo pour la première fois en tant qu'exposant en 2018, aux côtés de nombreux autres partenaires et acteurs de l'économie de la Métropole du Grand Nancy. Les principaux objectifs de cette présence étaient de valoriser des jeunes entreprises innovantes du territoire et de donner de la visibilité aux missions de l'Agence en matière de développement économique en présentant son offre de services aux entreprises et porteurs de projets.



VALORISATION DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

De nouveaux supports de communication ont été créés ou mis à jour en 2018 présentant l'offre économique territoriale de la Métropole du Grand Nancy. Ces supports sont diffusés lors des missions de prospection et de promotion économique menées par l'Agence, en particulier dans les salons professionnels.

16 plaquettes présentant les actifs pour accueillir des activités commerciales ont été réalisées (Magasins Vaxelaire ; La Belle Jardinière ; La Grande Récré ; 17 rue Saint-Dizier ; La Halle ; Plaine Flageul ; Centre commercial Saint-Sébastien ; Rue des ponts ; Tati ; Nancy Grand Cœur - Charles III ; Nancy Grand Cœur - Ghetto de Varsovie ; Nancy Grand Cœur - Place des Justes ; Ile-de-Corse ; La Villa Alsacienne ; La Cascade ; By Cameleon)



6 plaquettes territoriales présentant l'hyper-centre commerçant et les 4 pôles commerciaux périphériques de la Métropole (Sud / Nord / Est / Ouest) et ont été mises à jour avec les chiffres issus de l'observatoire du commerce piloté par l'Agence Scalen

Dont une plaquette en anglais dédié au développement commercial à destination des prospects et contacts internationaux, utile dans un salon international comme le MAPIC.



10 plaquettes ont été créées présentant les opportunités dans les sites d'activités pour accueillir des activités économiques, logistiques et de bureaux

(Cœur d'Agglomération ; Technopôle Henri-Poincaré ; Porte Sud ; Porte Nord ; La Louvière ; Dynapôle ; Plaines Rive Droite ; Rives de Meurthe ; Saint-Jacques activité ; Neuf-Pont)



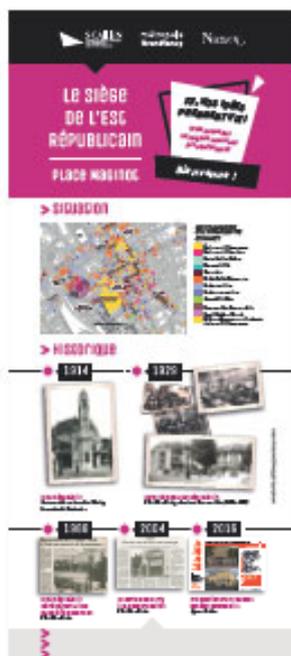
La brochure de chiffres-clés présentant la Métropole ainsi que les cartes du territoire présentant les opportunités d'implantation ont également été mises à jour



COMMUNICATION SUR LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DU TERRITOIRE

L'Agence réalise des bâches ou vitrophanies qui sont posées devant les commerces ou sur les vitrines des locaux commerciaux concernés, au moment de la prospection d'enseignes, de l'implantation d'une nouvelle enseigne, ou

encore en période de travaux dans un commerce, en collaboration avec la Ville de Nancy, la Métropole du Grand Nancy, les enseignes, les propriétaires et les commercialisateurs.



ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT SUR LES SALONS PROFESSIONNELS

La Communauté de communes des Territoires de Lunéville à Baccarat (CCTLB) a participé, aux côtés de la Métropole du Grand Nancy, aux salons MAPIC et SIMI. L'Agence Scalen a accompagné la CCTLB dans le cadre de cette participation aux salons avec :

- La préparation d'un programme de rendez-vous avec des professionnels du développement commercial et de l'immobilier d'entreprises (développeurs d'enseignes, investisseurs, foncières, promoteurs, constructeurs, commercialisateurs), valorisation de l'offre économique, et benchmark sur les types de programmes réalisés sur des agglomérations de même profil.
- La réalisation de deux supports de communication (un dédié au commerce, un autre dédié aux autres activités économiques) présentant les atouts du territoire de la CCTLB pour l'accueil d'entreprises et d'enseignes, avec un zoom sur le projet Trailor.



CONTRIBUTION À LA DÉMARCHE ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Afin de renforcer la notoriété de la destination « Nancy », éveiller l'intérêt des chefs d'entreprises, investisseurs, familles, étudiants ou encore touristes, et inviter les habitants à devenir les ambassadeurs de leur territoire, la Métropole du Grand Nancy a lancé en 2018 sa démarche attractivité. Elle a dévoilé officiellement sa campagne attractivité « Nancy. Votre Place est ici » le 15 octobre, durant le festival Nancy Jazz Pulsations, en présence de nombreux acteurs des milieux économiques, culturels et associatifs.

L'Agence Scalen a apporté son appui à la Métropole dans la mise en œuvre de cette démarche (dans le cadre du recrutement de l'agence de

communication, l'élaboration des supports de communication, ou encore pour l'événement de lancement officiel en faisant le lien avec des dirigeants d'entreprises pour recueillir leur témoignage sur les raisons de leur choix de vivre et entreprendre dans le Grand Nancy). Par ailleurs, l'Agence a organisé la présentation de la campagne attractivité au salon SIMI à Paris, a aménagé le stand du MAPIC aux couleurs de la campagne, et la signature « Nancy. Votre place est ici » a été ajoutée à l'ensemble des supports de communication réalisés dans le cadre de la prospection et de la promotion économiques de la Métropole.



SUIVI DES PROJETS BUSINESS FRANCE

Business France est l'Agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. L'une de ses principales missions est d'assurer la prospection et l'accueil des investissements internationaux en France via son réseau de 87 bureaux implantés à l'étranger, couvrant 124 pays dans le monde.

Depuis 2017, l'Agence Scalen est l'interlocuteur privilégié de Business France sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy. A ce titre, elle est destinataire des fiches de projets internationalement mobiles détectés par le réseau Business France, pour des entreprises étrangères

cherchant à s'implanter ou à développer leur activité en France. L'équipe de développement économique de l'Agence est chargée d'élaborer des dossiers de valorisation de l'attractivité du territoire (argumentaires portant sur la localisation, le potentiel de recherche, la qualité des services aux entreprises, la disponibilité de foncier ou d'immobilier d'entreprises, la qualité de vie...), pour les projets susceptibles de s'implanter dans la Métropole du Grand Nancy.

Dans ce cadre, en 2018, l'Agence a réalisé 9 dossiers de propositions pour des projets d'entreprises internationales, tous en langue anglaise.



SCALEN

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE

Les Ateliers du Bras Vert
49 boulevard d'Austrasie • 54008 Nancy Cedex
03 83 17 42 00 • contact@agencescalen.fr

www.agencescalen.fr

